

**BATAILLES
RANGÉES À
BENI-MESSOUS**



**1 mort
et plusieurs
blessés**

Lire en page 5

LUTTE ANTITERRORISTE

**Des armes américaines
pour Alger ?**

Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1414 Vendredi 4 - Samedi 5 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Midi Libre, à l'occasion de l'Aïd el-adha, est heureux de présenter ses vœux à l'ensemble de la communauté musulmane et informe ses lecteurs et annonceurs que le journal ne paraîtra pas dimanche 6 et lundi 7 novembre.

LES 25 MARINS DU MV BLIDA LIBÉRÉS JEUDI DERNIER

UN HEUREUX DÉNOUEMENT

Le cauchemar est fini. Dix mois après leur enlèvement par des pirates somaliens en haute mer, les 25 marins algériens ont été enfin libérés, jeudi matin, au grand soulagement de leurs familles, et de tous les Algériens. «C'est avec une grande joie et un profond soulagement que nous annonçons la libération, ce matin, des 25 marins de l'équipage du navire MV Blida qui étaient otages des pirates somaliens», a annoncé, dans une déclaration écrite, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Lire en page 3



**L'APN ADOPTE LE CODE
ELECTORAL**

**Le RND et le
FLN font barrage
à l'opposition**

Lire en page 4

**ETUDES DES EXTENSIONS
DU MÉTRO D'ALGER**



**Un appel
d'offres
lancé**

Lire en page 5

BOUMERDÈS

**Un repent
assassiné
à Zemmouri**

Lire en page 24

Repères

1.044.241

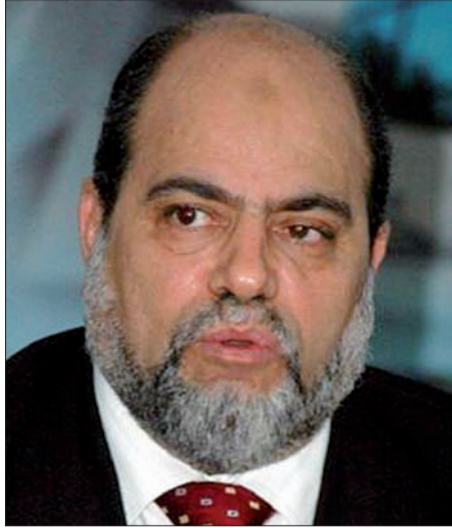
quintaux de dattes sont attendue cette saison dans la wilaya de Ouargla, en hausse de plus de 30.790 qx par rapport à l'année dernière, a-t-on indiqué à la Direction locale des services agricoles (DSA).

17

personnes ont été tuées et 1.171 autres blessées, dont 63 grièvement, dans 901 accidents de la circulation survenus du 24 au 30 octobre sur les routes marocaines.

8.000

dossiers ont été déposés auprès de l'Office national des terres agricoles à Ain-Témouchent. Au total, 8.754 exploitants sont concernés par cette opération, dont le dernier délai de dépôt des dossiers au niveau de ladite wilaya est fixé au 12 février 2012.



Soltani à Ghaza

Une délégation du mouvement de la société pour la paix (MSP), conduite par M. Bouguerra Soltani, président du mouvement, effectue une visite à Ghaza dans le cadre de la solidarité avec le peuple palestinien en vue de partager sa joie suite à la libération des détenus palestiniens, a indiqué jeudi un communiqué du MSP. Soltani et la délégation l'accompagnant partageront la joie de l'Aid El-Adha avec le peuple palestinien. Des moutons seront offerts aux familles nécessiteuses à cette occasion, a ajouté le communiqué. Le président du MSP rencontrera, en marge de cette visite, toutes les catégories du peuple palestinien y compris les représentants des factions. Pour rappel, le Mouvement de la résistance islamique Hamas avait conclu en octobre dernier avec la partie israélienne un accord d'échange de prisonniers qui a vu la libération, dans une première étape, de 477 prisonniers palestiniens en échange du soldat israélien Gilad Shalit. Un autre groupe de 550 détenus palestiniens seront libérés dans deux mois.

Des domiciliations bancaires bloquées à Oran

Les domiciliations bancaires de 44 importateurs d'Oran ont été bloquées durant la période allant de janvier à septembre 2011 dans le cadre de l'assainissement de l'activité commerciale, a indiqué jeudi la Direction du commerce de la wilaya. Il s'agit d'opérateurs économiques qui exerçaient leurs activités sans locaux fixes, a-t-on indiqué, soulignant que ces importateurs, qui ne sont pas conformes au dispositif réglementaire, sont inscrits au fichier des fraudeurs. Les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la Direction du commerce d'Oran ont procédé, durant la même période, à la fermeture administrative de 279 locaux commerciaux, notamment des boulangeries, des cafés et des restaurants, pour absence de registre de commerce et non respect des règles d'hygiène, a ajouté la même source. Le bilan de la Direction du commerce de la wilaya a relevé, pour la même période, que 880 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été dressés à l'encontre d'entreprises pour non dépôt de comptes sociaux au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC) pour l'année 2009, selon la même source. 160 autres infractions constatées sont dues principalement au défaut de facturation, absence d'affichage des prix et de registre de commerce. La Direction du commerce de la wilaya, qui prévoit la création d'une nouvelle inspection pour l'année 2012 à Bir El-Djir et l'ouverture de deux antennes à Oued Tlélat et Bethioua, compte recruter une centaine d'inspecteurs pour renforcer le contrôle au niveau de ses structures.



Montée des actes islamophobes en France

Une montée des actes islamophobes a été constatée en France durant les neuf premiers mois de l'année en cours, a indiqué jeudi le président de l'Observatoire national des actes islamophobes, Abdallah Zekri. Cette augmentation des actes islamophobes est de plus de 20% durant la période considérée, a-t-il annoncé lors d'un point de presse à la Grande mosquée de Paris, prévoyant par là-même une recrudescence de ces actes avant les élections présidentielles. Ces chiffres du ministère de l'Intérieur "concernent l'Islam, l'islamophobie, des insultes, des actes racistes qui ont augmenté entre le 1er janvier et le 30 septembre de 22%, soit 115 plaintes déposées sur cette période dans les commissariats et gendarmeries", a indiqué M. Zekri, précisant que ces chiffres sont à considérer "tous actes confondus : profanation de cimetières, de mosquées, agressions, insultes, provocations, Corans brûlés et jetés dans les poubelles". Pour lui, ces chiffres "ne reflètent pas la réalité car beaucoup de personnes ne portent pas plainte". "Si ces cas sont pris en compte, on peut dire que l'augmentation, d'après les statistiques que nous avons, est d'à peu près 50% à 55%", a-t-il estimé. M. Zekri a prévenu que les chiffres seraient encore plus élevés en novembre et décembre "car nous entrons dans une phase électorale" et "il va y avoir des esprits malsains qui vont désigner les Musulmans et l'Islam", a-t-il dit, interpellant, à cette occasion, les pouvoirs publics pour qu'ils "mettent la main sur au moins quelques personnes qui ont commis ces actes".

Un tapis de tigre avec des... cigarettes

Un groupe d'artistes chinois a décidé de créer un tapis grâce à des centaines de milliers de cigarettes. Une œuvre impressionnante par son souci du détail. Xu Bing est l'un des artistes d'art contemporain chinois les plus reconnus aujourd'hui. Dernièrement, il a créé avec d'autres artistes un gigantesque tapis représentant un tigre, mais à partir de 500.000 cigarettes. Selon le site Internet Inhabitat, cette représentation pèse 200 kg et doit être l'œuvre la plus impressionnante faite à partir de tabac. Le groupe d'artistes qui l'a créée a dû empiler des centaines de milliers de cigarettes pour réussir à obtenir ce résultat. Ce tapis particulier sera exposé jusqu'au 4 décembre au Virginia Museum of Fine Arts, aux États-Unis. Puis l'œuvre sera de nouveau présentée au public d'un autre musée américain à partir de janvier 2012, au Aldrich Contemporary Art Museum. Cette œuvre d'art construite à partir de cigarettes fait partie de la dernière collection de Xu Bing. Le Chinois explore les thèmes tournant autour du commerce mondialisé, depuis ces 10 dernières années. L'industrie du tabac lui a donné beaucoup d'inspiration dans ses créations. Espérons qu'il nous offrira encore des œuvres aussi originales...



Enquête à l'USTO

Une commission d'enquête a été installée à l'Université des sciences et des technologies d'Oran (USTO) afin de déterminer les responsables dans une "falsification massive de notes", a affirmé à l'APS la rectrice de l'université d'Oran, Mme Aïcha Derdour. L'affaire a éclaté suite à un rapport signé par une enseignante de physique, qui a constaté, après vérification, une modification des notes d'une trentaine de ses étudiants. En attendant les résultats de la commission d'enquête prévus à la fin de la semaine prochaine, la rectrice a assuré que "les choses sont prises en mains" et qu'une sévère sanction sera prise à l'encontre des auteurs de cet "acte ignoble". Enseignants et administratifs ont été mobilisés le week-end dernier pour la vérification et la rectification des notes falsifiées, a-t-on indiqué. La majorité des matières ont été touchées par la falsification des notes, intervenue fort probablement lors de la saisie des notes, a indiqué l'enseignante de physique, qui est membre de la commission d'enquête.

Dixit

Karim Djoudi :



«Le Gouvernement algérien est "très sensible" à la nécessité d'augmenter le pouvoir d'achat des retraités (...). Tout relèvement des retraites nécessiterait des disponibilités financières suffisantes chez la Caisse nationale des retraites (CNR). Les retraites obéissent aux régimes par répartition et sont gérées par la CNR, tandis que le budget de l'Etat n'intervient que pour les dépenses de solidarité nationale.»

APRÈS 10 MOIS DE CAUCHEMAR

Les marins algériens enfin libres

Le cauchemar est fini. Dix mois après leur enlèvement par des pirates somaliens en haute mer, les 25 marins algériens ont été libérés, jeudi matin, au grand soulagement de leurs familles et de tous les algériens.

PAR AHMED BOUARABA

« **C'**est avec une grande joie et un profond soulagement que nous annonçons la libération, ce matin, des 25 marins de l'équipage du navire MV Blida qui étaient otages des pirates somaliens », a annoncé, dans une déclaration écrite, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. Indiquant que toutes les dispositions ont été prises par l'Etat algérien pour procéder, dans les meilleures conditions possibles, au rapatriement des ressortissants algériens, M. Belani a affirmé que le navire, « qui se trouve actuellement en haute mer, est sécurisé par les forces navales internationales opérant dans la région sous mandat des Nations unies », ajoutant que le navire « mettra environ 3 jours pour rejoindre le port de Mombasa



Fin heureuse du long cauchemar enduré par les otages du MV Blida.

(Kenya) ». Le MV Blida n'a pas tardé pour se diriger vers le Kenya. « Il (navire) vient de mettre la cap en direction du Kenya. Là-bas, un avion militaire algérien sera à leur attente pour les rapatrier », nous fait savoir le porte-parole des familles des otages Abdelkader Achour, dans un appel téléphonique le jour même à 15h20. Rappelons que le rapatriement

du marin algérien Azzedine Toudji s'est fait via le même pays. En date du 12 octobre, Azzedine ainsi qu'un autre marin ukrainien ont été libérés pour des « considérations humanitaires ». Qu'en est-il de l'état de santé des 25 marins algériens ? Le porte-parole des familles des otages dira : « Nous n'avons aucun contact avec eux, pour le moment, mais franchement, nous savons pertinemment qu'ils ne se portent pas bien », rappelant qu'« ils ont vécu 10 mois et 3 jours dans des conditions lamentables, et il leur sera très difficile de reprendre la forme après cette longue expérience ». Depuis sa libération à ce jour, Azzedine Toudji ne s'est pas totalement rétabli mais, toutefois, l'annonce de la libération de ses collègues a suscité chez lui un courage et la volonté de dépasser ce stade. Nonobstant, leur état de santé n'inspire

pas d'inquiétude », a rassuré le porte-parole des Affaires étrangères. Le responsable a, dans ce contexte, indiqué que l'Algérie tout en se félicitant de cet heureux dénouement qui met un terme à une longue et éprouvante captivité, « ne ménagera aucun effort pour que les auteurs de cet acte de piraterie soient poursuivis et jugés par les instances compétentes ». En somme, la libération des marins algériens est le fruit d'après efforts des autorités algériennes qui étaient restées pleinement mobilisées à cet effet. Elles avaient, ainsi, suivi de « très près » et « avec une attention soutenue » la situation, tout en poursuivant leurs efforts pour obtenir la libération des ressortissants algériens. Durant ces dix mois de captivité, il y a eu des moments de silence « justifié » par les autorités algériennes par la discrétion qui doit être « de rigueur » dans pareilles circonstances, ne serait-ce que pour « préserver l'efficacité des efforts en cours » en vue de libérer les otages, a indiqué au MAE. Le MAE avait été amené aussi à démentir des informations infondées, comme celle relatives à la mort d'un des otages. Rappelons, enfin, que le vraquier battant pavillon algérien, MV Blida, avait été victime le 1^{er} janvier 2011 d'un acte de piraterie en haute mer, alors qu'il se dirigeait vers le port de Mombasa au Kenya. Le navire avait à son bord un équipage de 27 membres, dont 17 de nationalité algérienne. A. B.

Aucune rançon n'a été payée

« L'Algérie ne verse pas de rançons et elle condamne fermement cette pratique, qu'elle soit le fait des Etats ou d'organismes publics ou privés », a réitéré, hier dans une déclaration, M. Belani. En réaction « à la référence faite par certains magazines en ligne au paiement d'une rançon en relation avec la libération des marins du navire MV Blida », Amar Belani a souligné que « l'Algérie a une position doctrinale qui a été réaffirmée à de nombreuses reprises et de la manière la plus solennelle : l'Algérie ne verse pas de rançons et elle condamne fermement cette pratique qu'elle soit le fait des Etats ou d'organismes publics ou privés ». D'ailleurs, « après l'adoption de la résolution 1904 du Conseil de sécurité, nous poursuivons inlassablement nos efforts avec certains de nos partenaires

au sein des Nations unies pour criminaliser, de manière effective, le paiement des rançons » a précisé le porte-parole des AE. Le directeur général d'International Bulk Carriers (IBC), armateur du navire MV Blida, Nacereddine Mansouri, avait lui aussi affirmé qu'« aucune rançon n'a été payée aux pirates pour la libération des marins algériens ; la position de l'Algérie à ce propos est ferme et sans équivoque et nous l'appliquons ». C'est dire que l'Algérie, premier pays à avoir demandé devant l'assemblée générale des Nations unies, la criminalisation du paiement de rançons dans les actes de prise d'otages, est ainsi restée attachée à son principe, sachant que le paiement de rançons signifie clairement l'encouragement des criminels et le financement du terrorisme. A. B.

Le soulagement des familles des otages

Après une attente éprouvante, qui aura duré dix longs mois, les familles des marins algériens libérés n'ont pas hésité à faire part de leur « soulagement » et de leur « joie indescriptible ». Elles ont été toutes unanimes à affirmer que ce « jeudi représente pour elles un jour de fête à la veille de l'Aïd ». « C'est un jour béni et inoubliable pour nous », commente Mme Hannouche, femme d'un marin libéré.

« Ce matin, à 7h30, j'ai reçu un appel de mon mari. Je n'en croyais pas mes oreilles. On dirait un rêve quand j'ai entendu sa voix crier : "Nous avons été libérés, nous sommes désormais libres, tu peux pousser des you-yous" », raconte-t-elle avec une voix nouée par l'émotion. Même sentiment de joie chez Mme Achour qui, dit-elle, a souffert avec ses deux enfants en bas âge, 5 et 2 ans, de la « longue absence » de son mari. Mais le plus dur pour cette dame, c'est que son fils de 5 ans n'a jamais cessé de réclamer son père,

sa fille âgée de deux ans ne s'est heureusement pas rendue compte de son absence. « Mon fils est rentré à l'école pour la première fois cette année. Le jour de la rentrée, il avait exigé la présence de son père. Chaque jour, je devais inventer des arguments pour lui expliquer les raisons de cette longue absence », explique-t-elle. Même souffrance laquelle qui affirme qu'elle s'est sentie « renaître ». Mme Kahli, dont le frère, âgé de 60 ans, effectuait son dernier voyage avant de prendre sa retraite, s'est « félicitée » de la fin d'un « calvaire de 10 mois ». Azzedine Toudji, le marin libéré il ya quelques semaines, a indiqué, quant à lui : « A présent, je me sens soulagé car, après ma libération, je me sentais isolé et j'ai refusé de recevoir famille et amis. Je n'ai jamais cessé de penser à mes collègues car je m'inquiétais du sort qui allait leur être réservé », ajoute-t-il sans cacher son profond soulagement. A. B.

SOUS LA PLUME

Une si longue attente

PAR SORAYA HAKIM

Les marins du MV Blida, libérés jeudi, vont pouvoir, si tout se passe bien, fêter l'Aïd El-Adha avec leurs familles qui ont poussé un « ouf » de soulagement après dix mois d'angoisse et de colère. Les temps morts des autorités ont quelque peu exacerbé les tensions des familles des marins sans nouvelles d'un père, d'un mari ou d'un fils qui, suite à un acte de piraterie

en haute mer à des milliers de kilomètres, étaient gardés en otages par des pirates sans scrupules qui pratiquent un terrorisme marin. Epreuve aura été cette captivité comme on peut le supposer dans des conditions à peine acceptables. Longue aura été l'attente, les vingt-cinq membres de l'équipage auront attendu dix longs mois, qui leur a semblé une éternité sans pouvoir connaître leur sort. Heureux, enfin, ce dénouement qui tombe à pic et où les familles pourront serrer les leurs avec des larmes, mais celles-ci de joie.

au sein du système des Nations unies et a fortiori condamné fermement cette pratique, n'a pas « payé un dinar » rapporte le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, des propos confortés par le directeur général d'International Bulk Carriers (IBC), armateur du navire MV Blida, Nacereddine Mansouri. Cependant, rien n'a filtré sur les tractations entre le

gouvernement algérien et les pirates qui ont finalement capitulé après dix mois. Les terroristes, après le kidnapping d'étrangers, ont trouvé un nouveau filon, le terrorisme marin, pour financer le crime organisé, tout cela dans la passivité de la communauté internationale. Aujourd'hui, le Kenya est décidé à prendre le taureau par les cornes et veut absolument « nettoyer » l'océan Indien et barrer la route au trafic d'armes illicites.

Pour cela, il faut que la Somalie soit stable, et, pour qu'elle soit stable, il faut des fonds qui lui permettent de renforcer les institutions publiques. Il faut espérer que le message soit reçu 5/5, car, c'est la sécurité de tous qui est en jeu. L'épisode du MV Blida en est la preuve par 9. S. H.

L'APN ADOPTE LE CODE ÉLECTORAL

Le RND et le FLN font barrage à l'opposition

Le projet de loi relatif au régime électoral a été adopté, mercredi soir, par l'APN. Premier d'une série d'articles entrant dans le cadre des réformes politiques initiées par le président de la République à être adopté par les députés, ce projet de loi a suscité une vive opposition des partis de l'opposition et a aussi provoqué des remous au sein des partis de l'alliance présidentielle.

PAR KAMAL HAMED

La séance plénière du mercredi consacrée au vote du projet a été houleuse. En effet, si les députés du MSP ont opté pour l'abstention, ceux des partis de l'opposition ont livré bataille pour faire aboutir les amendements qu'ils ont apportés à ce projet de loi organique. La séance plénière a été émaillée de beaucoup de disputes. Les députés de l'opposition, ceux affiliés au Parti des travailleurs, d'Ennahda, d'El Islah, du FNA et les dissidents du MSP qui ont voté contre le projet de loi, se sont ouvertement pris à leurs pairs du FLN et du RND. Ces deux partis ont fait bloc annihilant, ainsi, toutes les tentatives des partis de l'opposition en vue d'amender certains articles.

Le MSP, un autre parti membre de l'alliance présidentielle qui n'a eu de cesse de clamer que les réformes ont été dévoyées, a, lui, pris la décision s'abstenir lors de l'opération de vote des trois projets de loi relatifs au code électoral, à l'élargissement de la représentation de la femme dans les assemblées élues et, enfin, le projet de loi définissant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Ainsi donc, les députés du FLN et du RND auxquels se sont joints les indépendants ont approuvé la suppression de l'article 67 du projet de loi relatif au nomadisme politique des élus.

Cet article déchoit de son mandat électif tout élu qui aura rejoint, en cours de mandat, un parti politique autre que celui sous l'égide duquel il a



Siège de l'APN.

été élu. Les députés du Parti des travailleurs (PT), soutenus par ceux appartenant aux mouvements Ennahda et El-Islah, ont voulu maintenir l'article 67 tel qu'il a été présenté dans le texte initial. Il faut dire que c'est le PT qui a le plus milité pour mettre fin au nomadisme politique. Le parti de Louisa Hanoune est, faut-il le rappeler, celui qui a souffert le plus de ce phénomène puisque de nombreux députés élus sur ses listes ont rejoint d'autres partis politiques, notamment le FLN.

Pour la précision, c'est la commission des affaires juridiques, qui avait proposé, dans son rapport complémentaire, l'annulation de l'article 67, car «contraire au principe selon lequel le mandat électif appartient au peuple qui choisit ses représentants en toute liberté et transparence». Cette même commission avait aussi proposé l'annulation d'une disposition de l'article 93 prévoyant la démission de tout ministre désirant se porter candidat à la députation trois mois avant l'élection. Cette disposi-

tion a aussi fait couler beaucoup d'encre et le FLN, qui dispose du plus grand nombre de portefeuilles ministériels, s'y est d'emblée opposé. Selon la commission des affaires juridiques, «l'autorité de désignation ou de limogage des membres du gouvernement est du seul ressort du président de la République et que l'imposition de la démission de cette catégorie de candidats dans une loi organique relève du fait accompli et constitue une mesure anticonstitutionnelle».

Les députés ont aussi adopté l'article 83 portant sur le mode d'élection du président de l'APC. Désormais, le P/APC doit être élu par tous ses pairs et peut, ainsi, ne pas être membre de la liste majoritaire, contrairement à l'article 65 du code communal. Selon cet article, le P/PC devait être automatiquement issu de la liste ayant obtenu la majorité lors des élections communales. Les députés, notamment ceux du FLN, se sont ainsi déjugés quelques mois seulement après avoir «ferraillé» pour imposer l'article 65 du code communal.

L'incompatibilité avec le mandat parlementaire précisé

Les députés ont adopté, jeudi, le projet de loi organique définissant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Là aussi, la séance plénière a été houleuse car les députés de l'opposition ont fustigé leurs pairs du FLN et du RND alors que ceux du MSP et du Parti des travailleurs se sont abstenus lors de l'opération de vote.

Les députés dissidents du MSP ont, ainsi, voté non alors que ceux du Front national algérien (FNA) et du Mouvement Nahda ont quitté la salle avant le vote. La majorité absolue des députés, ont voté chacun des 15 amendements proposés aux articles de la loi. Incontestablement, l'amendement le plus important introduit par la commission des affaires juridiques concerne le dernier paragraphe de l'article 3.

En vertu de l'amendement, l'appartenance aux bureaux de certaines organisations nationales ne figure plus parmi les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, selon le rapport de la commission.

Les membres des organisations de la famille révolutionnaire et des ex-organisations de masse pourront, ainsi, siéger à l'APN sans perdre leurs postes au sein de ces organisations. Ce qui n'est pas le cas pour les associations sportives et les unions professionnelles qui devront faire le choix, car le cumul est, désormais, interdit. Concernant les cas ne présentant pas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, la commission a maintenu l'article tel qu'amendé dans le rapport préliminaire. Il s'agit des activités temporaires exercées dans un but scientifique, culturel, humanitaire ou honorifique, des missions temporaires de moins d'une année au profit de l'Etat, ainsi que les missions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique pour le titulaire de grade de professeur, de maître de conférence ou de professeur en médecine exerçant au sein d'un établissement de santé publique.

K. H.

Plus de cent femmes dans les assemblées élues

PAR BELKACEM LAOUFI

La décision est, enfin, tombée jeudi. Nos députés ont décidé d'aménager à la femme un espace en politique au prorata du nombre de sièges que compte chaque assemblée élue. S'agissant du pourvoi des sièges de l'Assemblée populaire nationale, qui compte 389 sièges dont 8 réservés aux nationaux résidant à l'étranger, le pourcentage réservé aux femmes sera déterminé sur la base du nombre de sièges détenus par chaque wilaya. Autrement dit, les députés de l'APN ont opté pour un pourcentage variable. Si une wilaya compte 4 sièges, les femmes auront droit à 20%, si elle compte plus de 5 sièges elles auront droit à 30% mais elles auront 35% quand la wilaya dispose de 14

sièges et plus et 40% quand la wilaya dispose de 32 sièges. Au niveau des assemblées locales, la représentation féminine est ramenée à moins de 30% quand les communes ont moins de 20.000 habitants, à 30% quand elles en ont plus. En outre, les députés ont fait tomber l'exigence de mettre les femmes en début de liste. Le nombre de sièges réservés aux femmes dans la future assemblée devrait atteindre 129 si l'on s'appuie sur une moyenne de 30% soit le un tiers des 389 sièges que compte l'APN. Tayeb Belaïz, ministre de la Justice garde des Sceaux, a estimé que le système de quotas dans les assemblées élues est «provisoire», en intervenant en marge de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon lui «ce système ne sera plus de vigueur une fois atteinte la parité

homme-femme en la matière». Et Belaïz d'ajouter : «Il était impératif de commencer par imposer un système de quotas pour accorder à la femme la chance d'accéder aux postes politiques. C'est un grand acquis pour la femme algérienne et la société algérienne dans son ensemble.» Notons que certaines wilayas du Sud, à l'instar d'Illizi, d'Adrar, de Laghouat, de Tamanrasset, de Béchar et de Tindouf et même certaines wilayas des Hauts-Plateaux ne pourraient pas avoir de représentantes femmes si l'on devrait se baser sur le nombre de sièges affectés à ces wilayas lors des législatives de 2007. Toutes ont seulement 4 sièges à pourvoir. L'application du taux des 20% (1/5) donnerait 0 siège pour l'élément féminin. Les députés ont dû certainement juger qu'au regard des pesan-

teurs sociales qui prévalent dans ces régions du pays, il serait impossible de trouver des femmes qui puissent jouer un rôle en politique. Ce sont, donc, les grands centres urbains ainsi que les grandes concentrations de la population, notamment les régions montagneuses de Tizi-Ouzou et Béjaïa qui sont favorisés par cette loi. Les villes en quelque sorte sont appelées à donner l'exemple, et s'est sur elles que se fonde l'espoir de pouvoir susciter le changement attendu. La wilaya d'Alger est déjà créditée de proposer plus de 10 députés femmes puisque cette wilaya compte 32 sièges. Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira devraient quant à elles dégager plus de 9 députées.

B. L.

LUTTE ANTITERRORISTE

Des armes américaines pour Alger ?

PAR SADEK BELHOCINE

La coopération algéro-américaine dans la lutte antiterroriste va-t-elle franchir une nouvelle étape ? Les intentions exprimées par certains responsables américains qui se succèdent à Alger vont-elles se concrétiser sur le terrain ? Finalement, les Américains se sont rendus à l'évidence. La lutte antiterroriste est l'affaire de tout le monde et demande l'utilisation des moyens pointus en possession des seuls Occidentaux. Longtemps réticents à doter les pays en butte au terrorisme de moyens sophistiqués, les nouvelles données apparues dans la zone Afrique du Nord et au Sahel ont rendu les Américains plus réalistes. Si l'on croit le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Maghreb, Raymond Maxwell, en visite à Alger, «les Etats-Unis d'Amérique mènent des

discussions avec les autorités algériennes en vue de vendre à l'Algérie des équipements militaires entrant dans le cadre de la lutte antiterroriste». Jeudi, lors de la conférence de presse à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, il a déclaré que «nous sommes en train de définir les voies et moyens de vendre des équipements militaires à l'Algérie dans le cadre de la lutte antiterroriste». Selon lui, «les efforts des Etats-Unis visent à stopper la propagation des activités d'AQMI (Al Qaïda au Maghreb islamique) dans la région et lutter contre le trafic de drogue, d'êtres humains et toutes sortes de trafics». Le responsable américain a rappelé l'existence entre l'Algérie et les Etats-Unis d'un partenariat dans plusieurs domaines, dont la lutte antiterroriste, l'échange de renseignements et la lutte contre le trafic d'armes. C'est ce dernier point qui a suscité la préoccupation des Américains.

La circulation des armes, provenant des dépôts d'armement du dirigeant libyen déchu, Mouammar Kadhafi, sans contrôle, préoccupe au plus point les Américains qui consentent, enfin, à doter Alger des moyens performants pour stopper ce phénomène. «L'objectif est d'éviter la prolifération d'armes à partir de la Libye», a-t-il souligné. La Libye et les relations algéro-libyennes ont été au centre des entretiens que le responsable américain a eus avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Selon le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Maghreb, elles constituent des «préoccupations communes» pour la région, a-t-il dit, soulignant que les Etats-Unis espèrent que les pays voisins de la Libye «vont appuyer le CNT (Conseil national de transition) à créer une nouvelle démocratie à

partir d'une situation fragilisée». Il a indiqué que les nombreuses visites de responsables américains en Algérie «ne font que souligner la qualité des relations algéro-américaines». «Les deux pays ont beaucoup d'intérêts communs», a-t-il dit. Evoquant, par ailleurs, les réformes politiques engagées en Algérie, il a affirmé que le gouvernement algérien a choisi la «bonne voie». «Je crois qu'il est très facile de constater que le gouvernement algérien (...) a choisi la bonne voie en adoptant des réformes politiques», a-t-il noté, saluant par la même occasion «l'immense liberté» dont jouit la presse en Algérie. Sur le plan de la coopération entre les deux pays, le responsable américain a rappelé l'existence d'un partenariat «important» entre l'Algérie et les Etats-Unis fondé sur «l'amitié», exprimant le souhait de son pays de renforcer davantage les relations bilatérales. S. B.

BARAILLES RANGÉES À BENI-MESSOUS

1 mort et plusieurs blessés

Les quartiers le «Barrage» et «Sidi Saâdi», à Beni-Messous, sur les hauteurs d'Alger, ont vécu, dans la journée de jeudi, des moments fort agités qui se sont poursuivis tard dans la nuit. Une poussée de fièvre que les habitants de la commune de Beni-Messous ne sont pas près d'oublier. A l'origine de cette explosion de violence : une altercation verbale, suivie de violences qui ont débouché sur la mort d'un jeune adolescent.

PAR SADEK BELHOCINE

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Les versions divergent. Les uns évoquent une provocation d'un groupe de jeunes, habitant le quartier d'Aïn Fran, qui s'est rendu dans la nuit du mercredi à jeudi à bord d'un véhicule à la cité, nouvellement réalisée et qui a accueilli récemment ses nouveaux bénéficiaires, sise à quelques encablures de ce quartier. Dans cet ensemble de logements, une famille célébrait le mariage d'un de ses membres. Les jeunes gens de la cité Aïn Fran, après avoir pris part à la fête sans y être invités, se sont laissés tenir des propos malveillants que le chef de famille du marié aurait mal appréciés et il l'a fait comprendre sans violence aux irrévérencieux hôtes. Des mots déplacés de part et d'autres avant que des jeunes de cités ne viennent à corriger les convives surprises. L'un des jeunes du quartier



La violence urbaine, source d'inquiétude et de danger pour les citoyens.

d'Aïn Fran aurait reçu de violents coups. Evacués à l'hôpital de la localité, il décède des suites de ses blessures. D'autres évoquent une autre version des faits. Les événements font suite à l'intrusion dans la cité des jeunes d'Aïn Fran évoquée plus haut, mais en état d'ébriété et qui auraient tenu des propos déplacés sous les balcons de certaines habitations. Les habitants auraient réagi avec violence face à ce qu'ils ont considéré comme une provocation. Là aussi, les avis divergent sur la mort de l'adolescent. Selon certains, le jeune garçon a été atteint par une balle dans la tête. Au levée du jour, les événements se sont précipités avec l'entrée en scène des secours appelés en renfort de part et d'autres. Des échauffourées ont opposé les deux protagonistes.

Des groupes de jeunes se sont affrontés à coups de sabres, de machettes de fortune, de matraques et d'autres armes blanches avant que d'importantes forces anti-

émeutes déployées sur les lieux ne parviennent à établir une zone tampon entre les belligérants et réussissent à mettre fin à cette vendetta. De nombreux blessés ont été enregistrés dans les deux camps. Le calme précaire régnait sur cette zone en début d'après-midi. Le corps de la victime remis à sa famille a été mis sous terre après la prière d'el Asr en présence d'une très nombreuse foule. La tension est restée vive après l'enterrement de l'adolescent. Il était craint une nouvelle explosion de violence surtout après «le serment» fait par certains jeunes gens surexcités de venger un des leurs. Il ne faisait plus de doute que les affrontements allaient reprendre d'un moment à l'autre. Chaque camp fourbisait ses armes et se préparait à la bataille. Ce n'est plus le motif de la mort du jeune homme qui est évoquée. Il était question d'«ouled bled» et les «nouveaux». En clair, les gens de Beni-Messous admettaient mal que «les nouveaux» leurs dispu-

taient les espaces qui ont été les leurs depuis des générations. Ce que chacun redoutait est arrivé dès la tombée de la nuit. Les affrontements ont repris de plus belle avec les mêmes moyens de bord. Aux cris de «Bab El Oued chouhadas» lancés par les «combattants» de la cité du «barrage», «Beni-Messous chouhadas», répondaient les «combattants» de Beni-Messous. Les forces antiémeutes ont eu le plus grand mal à confiner les émeutiers dans leurs quartiers. Une véritable guérilla s'est installée dans un «champ» de bataille que se disputaient les deux camps. Certains combattants portaient des cagoules et d'autres keffieh au cas où les forces antiémeutes utiliseraient des bombes lacrymogènes. De gros cailloux fusaient de toutes parts. Les combats se déroulaient à distance. Des tirs sans précision. Ce qui fait «la cible» est rarement atteint. Heureusement que les tireurs étaient maladroits. Le bilan des dégâts enregistrés, humains et matériels, n'est pas encore évalué. Il semble qu'il n'est pas élevé. Les heurts se sont poursuivis jusqu'à une heure tardive de la nuit, provoquant une grande panique parmi les pères de famille qui ne s'expliquent pas cette violence gratuite. Ils déplorent qu'un groupe de gamins impose sa loi à toute une zone fortement peuplée. Les débordements de violence et les destructions de certains biens privés, notamment des véhicules, sont totalement réprouvés par les gens sages de ces deux quartiers qui rendent hommage aux forces antiémeutes qui ont su gérer «l'excitation» de ces jeunes sans trop de dégâts. Au petit matin, le calme est revenu dans les deux quartiers. Certains sages envisagent de demander aux imams des mosquées de la zone, lors du prêche de la journée (prière du Vendredi) d'appeler à la sagesse et de rappeler aux croyants les enseignements de l'Islam. S. B.

SURFACTURATION DES MÉDICAMENTS

94 millions de dollars économisés depuis début 2011

PAR INES AMROUDE

Quatre-vingt-quatorze millions de dollars ont été économisés par l'Algérie depuis le début de l'année 2011 grâce à la lutte contre la surfacturation des médicaments a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion avec des experts cliniciens (chefs de service dans les CHU) portant sur l'autorisation de mise sur le marché des nouveaux médicaments, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer une nouvelle nomenclature nationale des produits pharmaceutiques dans le but d'organiser le secteur et le marché national.

Il a souligné l'importance d'une telle nomenclature «nécessaire pour l'organisation du marché national du médicament, confronté à de nombreux dysfonctionnements». Ould Abbès a précisé que cette démarche est destinée à opérer un «toiletage» de la nomenclature actuelle qui comprend quelque 6.800 produits, jugeant ce nombre «anormalement» élevé. Il a relevé, à cet égard, le «dysfonctionnement» qui touche le marché du médicament et le «libéralisme débridé» pratiqué par certains importateurs qui surfacturent les produits.

«Il faut savoir ce qui se passe dans ce secteur devenu lucratif pour beaucoup d'intrus, et il est temps de mettre de l'ordre

à cette situation», a ajouté le ministre, réaffirmant, dans ce contexte, l'engagement de l'Etat à encourager la production nationale.

Il a assuré, en outre, que les listes de médicaments qui seront arrêtées par les spécialistes avec le ministère de la Santé seront «totalement prises en charge» par l'Etat. Avant cette réunion, Ould Abbès avait effectué une visite de travail et de contrôle au Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance et au Centre national de toxicovigilance à Dely Ibrahim, au cours de laquelle il a inspecté les différents compartiments de ces deux

centres. A l'issue de sa visite, le ministre a mis en exergue le rôle «vital et essentiel» de cet établissement en matière de «veille sanitaire» et de «prévention des risques». Peu connu du grand public, le Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance a pour missions la détection, l'évaluation, la compréhension et la prévention des effets indésirables ou tout autre problème lié à la sécurité des médicaments et de leur usage. Sa mission englobe, notamment, la gestion des risques liés aux médicaments et la prévention des erreurs médicamenteuses, la diffusion d'in-

formations sur les médicaments, l'action en faveur de l'usage rationnel des médicaments et la préparation aux situations de risques. Le Centre national de toxicovigilance a, quant à lui, pour première mission d'offrir l'expertise toxicologique requise pour le publique, à savoir l'expertise clinique, industrielle, environnementale et alimentaire. Il dispose d'un appareillage «sophistiqué et performant» lui permettant de déceler et doser des substances à des concentrations infinitésimales. I. A.

ETUDES DES EXTENSIONS DU MÉTRO D'ALGER

Un appel d'offres lancé

PAR RAYAN NASSIM

L'Entreprise du métro d'Alger a lancé un avis d'appel d'offres national et international restreint pour la réalisation des études préliminaires relatives aux extensions de la ligne 1 du métro d'Alger.

Cet appel d'offres, publié jeudi dans la presse, porte sur la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) et avant-projet détaillé (APD) des extensions d'El-Harrach centre-Bab Ezzouar, Aïn Naâdja-Baraki et Place des martyrs-Bab El Oued-Chevalley. L'annonce s'adresse aux bureaux d'études ou aux groupements de bureaux d'études nationaux et internatio-

naux, qualifiés et disposant d'une grande expérience dans le domaine des études de conception et d'ingénierie des projets de métro, souligne la même source. La durée de préparation des offres est fixée à 3 mois à partir de la date de leur première publication dans le Bulletin officiel de l'opérateur public (Bomop) ou la presse nationale. Par ailleurs, les travaux de réalisation de l'extension du métro d'Alger entre Haï El Badr et El Harrach, sur une longueur de 4 km, devraient être achevés avant fin 2011. Les travaux de réalisation de cette extension de la ligne 1 du métro d'Alger ont été entamés début 2009. Outre Haï El Badr-El Harrach, plusieurs autres extensions sont

programmées pour le métro d'Alger en vue d'atteindre un réseau de 40 km allant de Dar El Beïda à Draria à l'horizon 2020.

La réalisation de la ligne Haï El Badr-Aïn Naâdja a été confiée au groupement Cosider-Dywidag. Le métro d'Alger inauguré lundi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, transportera 25.000 voyageurs par heure et par sens, soit plus de 60 millions par an, sur l'ensemble de la 1^{re} ligne qui compte 10 stations et va de Haï el-Badr à la Grande-Poste, sur une distance de 9,5 km, desservant les communes de Bachdjarah, El Magharia, Hussein Dey, Sidi M'Hamed et Alger-Centre. R. N.

SACRIFICE DE L'AID

La cherté du mouton ne décourage pas les Algérois

A la veille de l'Aïd el-adha, les Algérois procèdent aux derniers préparatifs inhérents à cette fête religieuse, mettant l'accent sur l'achat des habits neufs pour les enfants ainsi que le mouton dont le prix est jugé excessivement cher cette année, selon des citoyens approchés jeudi par l'APS.

PAR INES AMROUDE

Une animation particulière caractérise toujours les rues de la capitale au moment où les marchés sont pris d'assaut par une marée humaine en quête d'approvisionnements nécessaires pour célébrer cet événement religieux, a-t-on constaté.

Pour ce qui est des moutons, leur prix demeurent sensiblement élevés par rapport à la même période lors de l'année précédente. Les maquignons et les revendeurs expliquent cette situation par la sécheresse qui reste parmi les principales causes de l'augmentation des prix des fourrages, alors que d'autres intervenants la justifient par la restriction des sites de vente.

Les maquignons estiment, par ailleurs, que la fête de l'Aïd el-adha, compte tenu du fait qu'elle constitue une période de forte demande, donne également lieu à l'apparition d'un grand nombre d'éleveurs occasionnels dont l'influence sur le marché est,



insistent-ils, "indéniable". A Alger, en dépit d'un arrêté de la wilaya interdisant la vente de moutons dans les quartiers, nombreux sont ceux qui continuent à écarter leur bêtes dans des locaux ou des hangars non réglementés.

Ainsi, à Belouizdad, l'un des quartiers d'Alger, Djamel, la quarantaine, expose une vingtaine de moutons ramenés, a-t-il affirmé, de Télagh (Sidi Bel-Abbès)

L'allure et la taille des moutons étaient révélatrices de leur prix élevés. "Moi, je ne donne pas d'aliments pour volailles à mes bêtes lesquelles se nourrissent exclusivement de plantes et de végétaux", dit-il en guise d'argument à un client ayant jugé le prix, 42 mille dinars, élevé d'un mouton, sur lequel il a jeté son dévolu. Pour

étayer ses dires, le vendeur a informé son interlocuteur qu'à Alger, le kilogramme de viande a franchi la barre des mille dinars et que, de ce fait, le prix proposé est "logiquement justifié". Non loin du même quartier, plus précisément à El Madania, l'offre semblait plus accessible, les prix oscillant dans cette circonscription entre 23 et 40 mille dinars. "Il y en a pour toutes les bourses. Parcourez toute la capita-

le et je vous défie de trouver des prix aussi concurrentiels", lance le vendeur à un homme accompagné de ses deux enfants. Celui-ci, fonctionnaire de son état, affirme qu'accomplir le rituel consistant à égorger un mouton le jour de l'Aïd devient de "plus en plus difficile à cause de la cherté de la vie", assurant, toutefois, qu'il achètera un mouton car "il est hors de question de ne pas faire plaisir aux enfants à travers ce rituel sacré". En outre, certains citoyens préfèrent se diriger vers les éleveurs faisant partie de leurs "connaissances" et en qui ils ont une entière confiance, même si, parfois, il leur faudra payer quelques milliers de dinars supplémentaires. "Je préfère m'approvisionner de chez le voisin de mon genre habitant Baba Hassen (ouest

d'Alger), lequel pratique l'élevage à longueur d'année", a affirmé Merouane, un quadragénaire rencontré dans un marché de fruits de la capitale, ajoutant que la qualité de la viande, dans cette localité, est "irréprochable". "J'avoue être un profane en matière de connaissances relatives aux spécificités du marché du mouton. Avec les procédés dont on entend parler pour engraisser les moutons, je préfère sincèrement acheter chez une personne sûre", a-t-il ajouté. Un autre citoyen, ayant requis l'anonymat, a regretté, de son côté, que la portée et le sens de cette fête religieuse, à savoir la soumission à la volonté de Dieu (à travers l'exemple du prophète Ibrahim et son fils Ismaïl) aient été quelque peu "négligés".

"C'est à croire que les gens n'accomplissent ce rituel que pour se gaver de viande", s'empêche-t-il, relevant que des valeurs telles la patience, le sacrifice et le surpassement "ont perdu de leur sens de nos jours", alors qu'il est important de saisir cette opportunité pour "s'imprégner des valeurs de notre religion et revisiter les enseignements des ancêtres".

Du côté des autorités, et s'agissant des points de vente et d'abattage, une campagne de sensibilisation a été minutieusement menée en vue d'assurer les meilleures conditions de vente de mouton, se basant notamment sur l'accessibilité aux lieux désignés ainsi que sur les règles d'hygiène et de propreté.

I. A. et APS

NETCOM

Plus de 6.000 agents mobilisés pour l'Aïd

L'entreprise de collecte et d'enlèvement des déchets domestiques de la wilaya d'Alger Netcom a procédé jeudi à la mobilisation de plus de 6.000 agents pour la collecte des ordures durant les deux jours de l'Aïd el-adha conformément au programme arrêté pour l'occasion.

Le chargé de la communication de l'entreprise, Djoudi Mohamed-Rédha a déclaré que tous les moyens humains et matériels seront mobilisés pour la mise en exécution du programme spécial Aid et qui durera jusqu'à mardi prochain.

Outre 400 véhicules, 5.200 agents de l'hygiène et plus de 1.000 autres chargés de la maintenance du matériel ont été mobilisés pour prendre en charge l'opération de nettoyage et de collecte des déchets, a précisé M. Djoudi. Il a d'autre part, précisé que pour les deux jours de l'Aïd, l'opération sera axée sur le nettoyage des grandes places de la capitale, des quartiers populaires à forte densité démographique, des jardins publics, des mosquées et des cimetières. Le responsable a tenu à rappeler que l'entreprise NETCOM possède tous les moyens humains et matériels pour répondre aux différents besoins qu'imposent la fête de l'Aïd Al Adha.

M. Djoudi a rappelé enfin que le programme habituel de collecte des déchets domestiques sera maintenu en même temps que le programme spécial pour éviter l'amoncellement des ordures sur les places publiques.

Il a par ailleurs, appelé les citoyens à faire preuve de civisme et à respecter les règles d'hygiène pendant et après le rituel de sacrifice.

APS

DR MAHMOUD AROUA AU MIDI LIBRE :

«La prophylaxie du kyste hydatique est importante en cette période»

La communauté musulmane fêtera l'Aïd el-adha dans quelques jours, souvent l'abattage de moutons se fait sans les normes de contrôle. Cela donc peut s'avérer très dangereux pour la santé du consommateur, car le mouton peut être atteint d'un ver (ténia) et contaminer l'homme. La maladie se développe lentement. Pour éviter le kyste hydatique le docteur Mahmoud Aroua nous recommande d'être particulièrement vigilants.

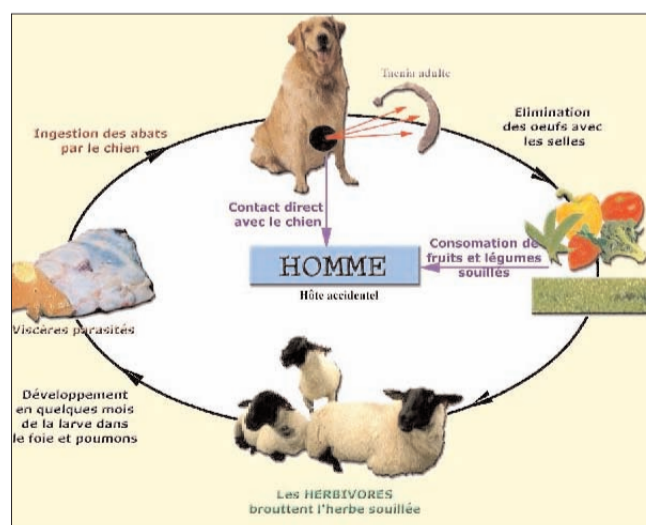
ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le kyste hydatique ?

Docteur Mahmoud Aroua : Le kyste hydatique est dû au développement de la forme larvaire (hydatide) d'un ver parasite du chien : le ténia. Le ténia est un ver de 5 à 8 mm de long et habitant en grande quantité dans l'intestin grêle du chien.

Comment progresse-t-il dans l'organisme ?

Cycle évolutif : les œufs du ténia sont éliminés avec les selles dans le milieu extérieur où ils peuvent subsister pendant 15 jours. Ils sont ingérés par les hôtes intermédiaires herbivores et par ordre de fréquence le mouton, puis les bovins, le cheval... Chez l'hôte intermédiaire (prenons comme



exemple le mouton), l'embryon contenu dans l'œuf est libéré, il traverse la paroi digestive du mouton et passe dans le sang. De là, il arrive au foie où il s'arrête le plus souvent et va se développer très lentement (plusieurs années) jusqu'à atteindre le volume d'un petit melon. Il peut se localiser aussi au niveau du poumon.

Comment se fait la contamination pour l'homme ?

L'homme peut s'infecter accidentellement dans le cycle évolutif du ver et contracter le kyste hydatique.

La contamination se fait surtout par contact direct avec un chien atteint de téniasis par caresse du pelage de l'animal et

souillure des doigts. Les enfants sont les plus fréquemment atteints par ce mode de contamination (en jouant avec les chiens, mais la maladie, du fait de sa lenteur d'évolution, n'apparaît que plus tard à l'âge adulte). La contamination peut également se faire par les aliments ou l'eau souillée par les déjections de chien.

Quelles sont les mesures préventives à prendre ?

Il faut tout d'abord procéder au traitement ou élimination de l'agent de transmission qui est le chien parasité (surtout les chiens de bouchers, les chiens errants, les chiens de ferme et de troupeau). Protéger l'homme du chien : éviter les léchages et les familiarités.

Protéger le mouton du chien en évitant de faire garder les troupeaux par des chiens.

Protéger le chien du mouton, en lui fermant la porte des abattoirs et en ne lui donnant par de déchets de viandes parasités. (Et c'est à ce niveau que la prophylaxie est importante chez nous en période d'Aïd el-adha où l'abattage se fait anarchiquement, et où il faut insister pour enterrer profondément les déchets de viande). O. A. A.

LES AMÉRICAINS APPRÉCIENT LES RÉFORMES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES EN ALGÉRIE

Raymond Maxwell favorable à l'intensification de la coopération

Après le contrat relatif à la coopération dans le domaine de la production pharmaceutique, conclu récemment entre des firmes américaines et des entreprises algériennes, dont l'objectif essentiel consiste à faire de l'Algérie la plaque tournante et le dragon des biotechnologies en Afrique, les responsables américains ont affirmé leur intérêt aux réformes politiques et économiques en Algérie sachant que le processus de transformation de l'économie nationale a apporté des résultats probants.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Maghreb, Raymond Maxwell, a indiqué que «le gouvernement algérien qui s'est engagé dans des réformes politiques a choisi la bonne voie».

Au terme de sa récente visite à Alger, M. Maxwell a réaffirmé la volonté de l'administration américaine concernant la dynamisation, la diversification et l'intensification des relations économiques et politiques entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique.

Il a souligné que le chemin parcouru par les réformes est appréciable. «Je crois qu'il est très facile de constater que le gouvernement algérien (...) a choisi la bonne voie en adoptant des réformes politiques», tout en précisant que «l'immense liberté» en Algérie est un acquis démocratique dont jouissent actuellement les médias algériens. Mais, la coopération économique multilatérale entre les deux pays a été, également, au centre des négociations entre



les responsables des deux pays, en ce sens que, sur le plan de la coopération bilatérale, M. Maxwell a rappelé l'existence d'un partenariat «important et stratégique qu'il faut consolider» entre l'Algérie et les Etats-Unis basé essentiellement sur «l'amitié».

La valse des diplomates américains à Alger et le défilé des hommes d'affaires et des investisseurs US, ces dernières années, montrent le raffermissement des rapports économiques mutuels. Ce qui a fait dire à M. Maxwell que «l'Algérie et les Etats-Unis ont beaucoup d'intérêts communs qu'il va falloir développer».

Depuis le début du mois de novembre, les contacts entre les responsables des deux pays se sont multipliés, car la coopération algéro-américaine a été mise en relief par le ministre de l'Energie et des

Mines, Youcef Yousfi, et l'ambassadeur des USA à Alger, qui ont passé en revue le partenariat dans le domaine énergétique, notamment le volet pétrochimique.

Selon le ministère de l'Energie et des Mines, les deux responsables ont axé leurs pourparlers sur «la coopération dans les domaines des hydrocarbures, des mines, et les possibilités de partenariat dans le domaine de la pétrochimie», mais, les deux parties ont aussi examiné les opportunités de partenariat dans le secteur de la fabrication locale d'équipements entrant dans l'industrie pétrochimique et le programme national des énergies renouvelables «sachant que les entreprises algériennes attendent beaucoup de la coopération avec des entreprises étrangères, notamment dans le domaine solaire».

A. A.

CRISE DE LA DETTE GRECQUE

Georges Papandréou sur la sellette

Après l'échec du référendum inhérent à la position de la Grèce dans la zone euro, où il fallait avoir l'avis du peuple concernant la sortie de ce pays de la monnaie unique européenne, ce qui signifie en vertu des traités européens, l'exclusion de l'Union européenne, le Premier ministre Papandréou est devenu de plus en plus détestable dans son pays, et ce, bien qu'il ait affirmé qu'il ne démissionnera pas de son poste.

Le chef du parti d'opposition de droite, en Grèce, Antonis Samaras, a réclamé jeudi soir la démission du Premier ministre socialiste, Georges Papandréou, et la tenue d'élections législatives anticipées.

"J'ai dit à Papandréou de démissionner et d'aller vers la formation d'un gouvernement temporaire de transition (...) afin d'avancer vers des élections (anticipées)", a lancé Samaras au cours d'un débat parlementaire de trois jours en vue d'un vote de confiance réclamé par le gouvernement socialiste sur sa politique, attendu dans la



nuit de vendredi à samedi. Samaras a accusé Papandréou de «faire du chantage, de mentir et de s'accrocher à son siège» au pouvoir.

"J'ai demandé la démission de Papandréou pour faciliter les évolutions politiques et donner le pouvoir au peuple de continuer mais il ne démissionne pas", a dit Samaras en quittant la salle de l'as-

semblée du Parlement avec ses députés.

Selon les sondages, aucun parti n'obtiendrait de majorité, et la Grèce risquerait d'être ingouvernable et instable, ce qui serait pire que la situation actuelle.

La Grèce fonce tout droit vers la cessation de paiement et la banqueroute financière et économique dans l'hypothèse où les pays de l'Union européenne, et à leur tête la France et l'Allemagne, ne trouvent pas une solution de rechange économique et monétaire dans les plus brefs délais. Des observateurs parlent de risques de dislocation du pays et de paupérisation massive de la population.

A. A.

PÉTROLE

Le prix du baril en hausse à Londres

Les prix du pétrole évoluaient en hausse, jeudi en fin d'échanges européens, dans un marché tiraillé entre une baisse surprise du taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) et les incertitudes sur la Grèce. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre s'échangeait à 110,08 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 88 cents par rapport à la veille. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance progressait, quant à lui, de 1,36 dollar à 93,87 dollars sur le New York Mercantile Exchange. "Les prix du pétrole ont trouvé un certain soutien dans le rebond des Bourses européennes, après la décision surprise de la BCE", ainsi que dans un accès de faiblesse du billet vert, qui rend plus attractifs les achats de brut libellés en dollars, selon un analyste. Après l'annonce par la Banque centrale européenne (BCE) de l'abaissement de son principal taux directeur à 1,25%, les Bourses se sont trouvées revigorées, semblant faire peu de cas des inquiétudes sur les perspectives de la croissance en zone euro, entraînant d'autres investissements à risque, comme l'or noir, dans leur sillage. Pour autant, "les échanges restent dominés par la nervosité, car la situation de la zone euro est toujours chaotique et pleine d'incertitudes, et l'attention des investisseurs se tourne en particulier vers la Grèce", poursuivait l'analyste. La Grèce a été sommée, mercredi, par les dirigeants européens de préciser si elle souhaitait ou non rester dans la zone euro, alors que la décision du Premier ministre grec, Georges Papandréou, d'organiser un référendum sur le plan de sauvetage européen, a ouvert une grave crise politique à Athènes tout en compromettant la poursuite de l'aide internationale au pays. Par ailleurs, un sommet de deux jours des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 se tenait, jeudi et vendredi à Cannes (sud de la France), dominé par la situation de la Grèce et la gestion de la crise de la dette européenne.

Baisse de 1,7% de la production industrielle en septembre

La production industrielle espagnole a repris sa tendance à la baisse en septembre, chutant de 1,7% sur un an, selon les chiffres publiés, vendredi, par l'Institut national de la statistique (Ine). Cet indicateur n'avait augmenté cette année qu'en janvier et février, avant de plonger de 2,4% en juillet, son plus fort recul en 18 mois. Il stagnait en août. En moyenne depuis début 2011, la production industrielle espagnole baisse légèrement (-0,4%), par rapport à la même période de l'an dernier. Cela risque de ne pas aider à relancer la croissance atone de l'Espagne (+0,4% au premier trimestre, +0,2% au deuxième) alors que la Banque d'Espagne prévoit une croissance "nulle" au troisième trimestre. En septembre, la production industrielle a péniblement augmenté dans le domaine des biens de consommation non durable, de 1,4% sur un an, ainsi que dans celui des biens d'équipement (+0,5%). Les biens de consommation durable ont, eux, vu leur production plonger de 5,7% en septembre par rapport à 2010, de même que les biens intermédiaires (-4,8%). La production d'énergie chute également de 2,3%. Sur l'année 2010, l'industrie espagnole avait réussi à progresser de 0,8%, après s'être effondrée de 15,8% en 2009 avec la crise.

R. E.

TIZI-OUZOU

Ouverture de 5 nouvelles annexes ANSEJ

L'Agence de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de Tizi-Ouzou prévoit à moyen terme l'ouverture de cinq nouvelles annexes au niveau des plus importantes daïras de la région, selon son directeur. "Cette action répond au souci de rapprocher les prestations de l'ANSEJ des jeunes chômeurs qualifiés des zones rurales enclavées à travers les daïras de Larbaa Nath Irathen, Azazga, Azzeffoune, Draâ El-Mizan et Ain El-Hammam", a ajouté M. Lamouri. L'opération de réalisation de la fiche technique relative au coût de la première annexe prévue à Ain El-Hammam a été lancée au courant de cette semaine, a-t-il précisé. Actuellement, les services de l'ANSEJ sont à pied-d'œuvre en vue de la réorientation de milliers de dossiers de jeunes promoteurs, réceptionnés cette année et désireux pour 70% d'entre eux d'investir dans le secteur du transport des voyageurs et des marchandises et de la location de véhicules, considérés comme des créneaux saturés, a-t-il encore fait savoir. Parallèlement, ce responsable a regretté le rallongement intervenu dans le délai de traitement des demandes d'investissement réceptionnées par l'ANSEJ de Tizi-Ouzou, estimé actuellement entre 6 et 8 mois. Il a imputé cet état de fait à la masse considérable de dossiers réceptionnés par ses services, estimée à plus de 14.000 durant les neuf premiers mois de cette année, sachant que les études de faisabilité des propositions d'investissement étaient généralement traitées dans un délai de 2 à 3 mois dans un passé récent. M. Lamouri a également fait part d'un déficit en ressources humaines qualifiées au niveau de ses services.

TISSEMSILT

Production de 11,47 millions de litres de lait cru

La wilaya de Tissemsilt a enregistré, durant la saison agricole 2010-2011, une production de 11,47 millions de litres de lait cru, selon la Direction des services agricoles (DSA), contre 10 millions de litres durant la précédente saison. L'amélioration de la production est due, selon la DSA, à plusieurs facteurs, dont l'augmentation sensible du nombre de vaches laitières qui a atteint 7.400 têtes, l'extension des superficies consacrées aux cultures fourragères, qui sont passées de 675 hectares en 2009 à 1.043 ha en 2011. Les récoltes fourragères sont passées durant la même période de 54.000 à 73.000 quintaux. S'agissant de la collecte de lait, la même source a indiqué que 130.000 litres ont été collectés jusqu'au début octobre en cours. Par ailleurs, un programme comportant plusieurs mesures, comme celle de porter à 4.000 hectares les superficies fourragères à l'horizon 2014, ainsi que le soutien aux éleveurs pour la construction d'étables, a été élaboré pour le développement de cette filière dans les années à venir.

La DSA œuvre également à l'amélioration des espèces de vaches laitières, à travers l'insémination artificielle et le soutien aux éleveurs pour l'acquisition de vaches de qualité supérieure. Par ailleurs, elle a programmé, en coordination avec l'Union de wilaya des paysans algériens (UNPA) et la Chambre de l'agriculture, plusieurs rencontres de sensibilisation, afin de fournir aux éleveurs de la région des informations sur les mesures incitatives prises par l'Etat pour le développement de la filière lait.

APS

M'SILA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Production record de viandes rouges

A l'issue de la saison agricole 2010-2011, la production de viandes rouges obtenue dans la wilaya de M'sila a atteint les 230.000 quintaux, a annoncé la direction chargée du secteur de l'agriculture.

PAR BOUZIANE MEHDI

En augmentation de 5.000 quintaux par rapport à la saison précédente, cette quantité fait de M'sila la première wilaya du pays en matière de production de viande.

Selon le directeur des services agricoles, M. Laâla Maâchi, cet accroissement de la production s'explique essentiellement par la hausse de la demande et, partant, du rythme des abattages durant le mois de Ramadhan et la saison estivale propice aux fêtes de mariage.

Avec un cheptel de 1,6 million d'ovins, M'sila se classe également parmi les plus importantes zones d'élevage au pays car le pastoralisme y est une activité traditionnelle, héritée de père en fils depuis plusieurs siècles, souligne l'APS.

Le nombre de bergers assurant la garde de ces importants troupeaux avoisine, dans cette wilaya, les 5.000 personnes, selon cette Direction qui a révélé que ce métier traditionnel dans le Hodna, non couvert, cependant, par la sécurité sociale permet aux bergers de percevoir des salaires "dépassant ceux de fonctionnaires moyens". Les activités de transport de bétail et de boucherie emploient, en outre, près d'un millier de personnes dans nombre de communes, notamment celles situées dans le sud de la wilaya. Selon les services de la Direction du commerce, la profession de boucher, exercée par un grand nombre de personnes, est un métier



pratiqué par certaines familles depuis plusieurs générations, en particulier dans des zones bien précises du Hodna. C'est le cas de Zarzour, traversée par la RN 46 reliant M'sila à Biskra, de Ain Lahjal sur la RN 8 (M'sila-Bouira-Alger) et de Berhoum sur la RN 40 entre M'sila et les wilayas orientales du pays. Au-delà du facteur prix qui reste au demeurant très compétitif par rapport à d'autres régions du pays, ces localités ont acquis une notoriété particulière pour la qualité de leurs viandes. Ainsi, Zarzour est considérée comme "la capitale" de la viande caprine recommandée aux malades souffrant d'un excès de cholestérol, cédée à seulement 500 DA le kg. La commune de Berhoum serait, quant à elle, l'endroit le mieux indiqué pour acheter de la viande de mouton de bonne qualité au prix intéressant de 700 DA le kg. A M'sila, rares sont les personnes qui se rabattent sur les viandes congelées. Ce n'est pas à cause du prix, qui comme dans d'autres régions est inférieur à celui de la

viande fraîche, mais surtout en raison des habitudes de consommation qui dominent dans cette wilaya steppique comme pour ses viandes de mouton très tendres que l'on fait cuire à la seule vapeur ("Ettib ala lef-far", selon une sentence populaire). Pour les responsables du secteur agricole, l'importante production locale de viande est à valoriser par des investissements dans les activités de transformation. La création de petites et moyennes unités industrielles de fabrication de mortadelle, de cachir ou encore de merguez est proposée. On recommande également, selon l'APS, l'intégration de filières "techniques d'élevage" et "production et transformation de viandes" dans les offres locales de formation professionnelle, ainsi que l'orientation des jeunes porteurs de projets postulant pour les dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises (ANSEJ, ANGEM et CNAC) vers les activités d'élevage et de transformation de viande.

B. M.

LAGHOUAT, CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Mise à niveau pour 3.000 artisans en 2011

Plus de 3.000 artisans de la wilaya de Laghouat ont bénéficié cette année de sessions de mise à niveau professionnelle, a annoncé la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Laghouat. Quelque 2.076 artisans ont obtenu, après entrevue avec une commission spéciali-

sée, le diplôme de qualification et 942 autres ont été qualifiés sur la base d'évaluation dite de "mise à niveau par délibération", encadrée par les responsables des ateliers de formation, a précisé la CAM. Afin de satisfaire la large demande sur ce type de qualification, la CAM a décidé

d'un changement de programmation des réunions de la commission de mise à niveau, qui se tiendra désormais de façon hebdomadaire, au lieu d'une fois par quinzaine, en vue de répondre aux aspirations des promoteurs de projets. Toujours selon la CAM, les titres de qualification permettront à leurs titulaires d'être éligibles aux microcrédits, en fonction des activités homologuées par la CAM et les projets avalisés par l'Agence de gestion de microcrédits de la wilaya de Laghouat. Le responsable de la CAM de Laghouat a fait état, par ailleurs, de la tenue de six sessions de formation, durant le premier semestre de l'année 2011, en coordination avec le Bureau international du travail (BIT), en faveur de 90 artisans. Ces sessions de formation ont porté sur l'initiation aux modes de montage de micro-entreprises, aux techniques de gestion, de commercialisation et de performance économique. La CAM de Laghouat prépare actuellement le renouvellement de son assemblée générale, constituée de 20 sièges répartis entre les activités de services, d'industrie artisanale et de production des biens.

APS

MOSTAGANEM, PRODUCTION HALIEUTIQUE

Régression de 40% en 2011

Dans la wilaya de Mostaganem, la production halieutique, qui a connu des "fluctuations" ces dernières années, a régressé de 40% en 2011, a indiqué le Directeur de la pêche et des ressources halieutiques, précisant qu'au premier semestre 2011, une quantité de 3.000 tonnes de poissons a été produite, dont 1.890 tonnes de poisson bleu (comme la sardine), près de 600 tonnes de poisson blanc, 305 tonnes de mollusques et 146 tonnes de pièces, comme l'espadon, et 45 tonnes de crustacés.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon M. Rahmani Toufik, cette diminution de la production est due à plusieurs facteurs tels que le mauvais temps, la faiblesse des ressources halieutiques ainsi qu'aux pannes de certaines embarcations.

C'est dans ce contexte que le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Mostaganem a insisté sur une stratégie impliquant, entre autres, le contrôle des moyens de production, l'organisation du travail et des marchés.

Les brigades des gardes-côtes ont, par ailleurs, enregistré, au cours du premier



semestre de cette année, 32 infractions à la pêche dans des zones interdites pour non respect des pêcheurs de la période de repos biologique, où la quantité de saisie est estimée à environ une tonne de différents types de poissons, a souligné à l'APS le même responsable. Récemment, il a été accordé 150 permis d'acquisition de petits métiers au profit des jeunes chômeurs dans le cadre des dispositifs de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et

l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) depuis les récentes mesures prises par l'Etat, à condition qu'ils activent dans des zones déshéritées.

La flottille de pêche de la wilaya dispose, selon l'APS, de 181 unités de différents types pour une population active de 4.079 travailleurs sur un total de 4.860 inscrits.

B. M.

OUARGLA, CONSERVATION DES FORÊTS

Plus d'un millier d'arbustes mis en terre



Plus d'un millier d'arbustes d'essence sylvicole ont été mis en terre dans différentes régions de la wilaya de Ouargla, dans le cadre des multiples campagnes de reboisement initiées par la Conservation locale des forêts.

Retenues en faveur des régions de Ouargla, Hassi Messaoud, Touggourt et N'goussa, ces opérations ont permis la plantation d'arbustes d'essence forestière

à travers les établissements scolaires et places publiques, constituant un prolongement des ceintures vertes, ont indiqué les responsables de la Conservation des forêts.

L'opération d'entretien d'une surface de 40 ha de ceintures vertes, implantées à travers les communes de Sidi-Khouiled, Aïn El-Beida, N'goussa, El-Alia, El-Hedjira, Nezla, Témacine et Mégarine, a atteint un

taux d'avancement de 40%, a indiqué la même Conservation qui ajoute que ces travaux d'entretien, confiés à des micro-entreprises privées, portent, notamment, sur le nettoyage de la surface boisée et des bassins d'irrigation, la réfection des réseaux et la plantation de nouveaux arbrisseaux.

Les travaux de réalisation de réseaux d'irrigation, sur une surface de 20 ha, se poursuivent actuellement au niveau des régions ciblées, dont les communes de Sidi-Khouiled, Hassi Ben Abdallah, Témacine, Taïbet et Bennacer, en prévision du lancement d'une campagne de boisement.

La Conservation des forêts a fait état aussi de travaux de fixation de dunes de sable par la plantation d'une surface de cinq hectares en arbustes d'essence sylvicole, lancés en août dernier dans les communes de Hassi Ben Abdallah et Taïbet, qui devront être achevés à la fin de l'année en cours.

Plus de 280 ha de ceintures vertes, situés à travers une vingtaine de communes ont été créés ces dernières années dans la wilaya de Ouargla dans le cadre de l'extension du couvert végétal, la préservation de l'environnement local et la création d'un microclimat, ont fait savoir les responsables de la Conservation des forêts de Ouargla.

APS

SOUK-AHRAS

92 millions de litres de lait produits en 2011

Un volume de 92 millions de litres de lait a été produit à ce jour, en 2011, à Souk-Ahras, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA). Plus de 32% de cette production ont été fournis par 9.000 nouvelles vaches laitières, soit 17% du cheptel total productif de la wilaya, évalué à 50.100 vaches laitières, a précisé M. Abderrahmane Mansouri, soulignant que les quantités collectées ont également évolué de 10% par rapport à l'année écoulée pour atteindre 34 millions de litres, soit 38% du total du lait produit.

L'évolution de la production de la filière lait a été favorisée par les mesures incitatives et le dispositif de soutien mis en place par le ministère de l'Agriculture, a affirmé le DSA qui a noté que Mechrouha (20 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya), avec 25 millions de litres, est "la commune qui produit le plus de lait à l'échelle nationale". Le "talon d'Achille" de la filière réside dans le manque d'unités de transformation dans la wilaya qui ne compte qu'une laiterie d'une capacité de 40.000 litres/jour, ainsi que dans la faiblesse de l'offre en aliments de bétail. L'insuffisance de suivi vétérinaire des troupeaux, le faible développement de l'insémination artificielle et la faiblesse du réseau de collecte entravent également l'essor de cette activité, selon le DSA qui a rappelé que la wilaya de Souk-Ahras compte 5.000 éleveurs, dont 2.100 intégrés au dispositif de collecte. Ils exploitent un cheptel bovin de 87.600 têtes, dont 50.100 vaches laitières.

EL-BAYADH

76 familles sinistrées relogées

Un total de 76 familles sinistrées suite aux inondations ayant affecté début octobre la wilaya d'El-Bayadh ont été relogées lundi dernier. Des moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette opération de relogement des sinistrés, transférés du centre de transit aménagé dans l'ancienne usine de chaussures (ex-Sonipec) d'El-Bayadh vers leurs nouveaux logements situés à la cité des frères Hasseni, dans la nouvelle zone d'extension urbaine d'El-Bayadh.

Cette opération de relogement, la 3e du genre après celles ayant déjà permis le relogement de deux groupes de 80 et 110 familles en l'espace d'une quinzaine de jours, sera suivie d'une quatrième opération de relogement courant mois de novembre, a assuré le wali. Les services de la wilaya ont fait état de 299 habitations classées "rouges" par les commissions techniques de suivi et de 266 familles relogées jusqu'ici, en attendant le relogement, durant ce mois, d'autres familles sinistrées.

La cérémonie de remise des clefs de logements au profit des bénéficiaires a été rehaussée par la présence, en signe de solidarité, de figures artistiques nationales, à l'instar de Mme. Bahia Rachedi et de M. Hassan Benzerari, présents dans la région, dans le cadre des premières journées cinématographiques sur le film de la Résistance, lancées lundi à la maison de la culture d'El-Bayadh.

JORDANIE

Le roi Abdallah II parraine 1.500 orphelins de Ghaza



Le roi Abdallah II de Jordanie a décidé de parrainer 1.500 orphelins âgés de moins de 13 ans dans la bande de Ghaza, a annoncé jeudi le palais dans un communiqué. "Répondant aux appels d'une œuvre caritative à Ghaza, le roi va parrainer 1.500 enfants orphelins de père, ce qui coûtera 1,8 million de dinars (2,5 millions de dollars) annuellement", a-t-il précisé. La Jordanie aide régulièrement la population de Ghaza, qui subit un blocus imposé par Israël depuis juin 2007

MOUVEMENT OCCUPY WALL STREET Plus de 80 arrestations à Oakland



La police d'Oakland, en Californie, a arrêté jeudi plus de 80 personnes après qu'une manifestation du mouvement "Occupy Wall Street" a dégénéré dans la nuit, ont dit les autorités. Cinq civils et trois policiers ont été blessés dans ces violences nocturnes, qui ont laissé les rues d'Oakland jonchées de débris et de verre cassé. Après minuit mercredi, un important contingent de policiers antiémeutes ont avancé sur les manifestants qui protestaient contre les inégalités économiques. Ils ont tiré des gaz lacrymogènes pour disperser les centaines de personnes qui continuaient d'occuper les rues de la ville californienne plusieurs heures après la grande manifestation du jour, qui avait rassemblé jusqu'à 7.000 personnes. La police a chargé, selon les autorités locales, pour répondre à un groupe d'anarchistes qui allumaient des incendies ça et là, agressaient des policiers et étaient entrés dans un bâtiment du centre-ville. Des employés municipaux effaçaient jeudi des graffitis sur lesquels on pouvait lire, par exemple, "kill cops" ("tuez des flics"). Le mouvement d'Oakland, affilié de loin au regroupement "Occupy Wall Street" de New York, a été galvanisé la semaine dernière après des heurts avec la police. Lors de ces affrontements, Scott Olsen, un ancien marine âgé de 24 ans, avait été grièvement blessé. L'état de santé de ce vétéran de la guerre d'Irak, où il a été envoyé à deux reprises entre 2006 et 2010, s'est depuis amélioré.

Reuters

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

Le vote compromis

La Palestine ne serait pas pour l'instant en mesure d'obtenir le minimum requis de neuf voix au Conseil de sécurité, et les États-Unis menacent toujours d'utiliser leur veto.

La France, la Grande-Bretagne et la Colombie ont indiqué jeudi devant le Conseil de sécurité qu'elles comptaient s'abstenir lors du vote sur l'adhésion de la Palestine à l'ONU prévu d'ici la fin de l'année, ont indiqué des diplomates sous couvert d'anonymat.

Un projet de rapport sera formellement présenté le 11 novembre lors d'une ultime réunion au niveau des ambassadeurs sur la candidature palestinienne.

Ensuite, il faudra qu'au moins un des quinze pays du Conseil demande le passage au vote, peut-être d'ici la fin novembre, mais vraisemblablement avant la fin de l'année, selon des diplomates.

Pas les neuf voix minimum

Lors de ce vote, les Palestiniens risquent fort de ne pas réunir le minimum de neuf voix pour que le Conseil de sécurité établisse une recommandation positive pour l'Assemblée générale, ajoutent ces mêmes diplomates.

Mais surtout, même s'il y parviennent, Washington a déjà annoncé qu'il opposerait son veto, avec pour effet de torpiller la tentative palestinienne.

M. Riyad Mansour, ambassadeur palestinien à l'ONU, a souligné devant la presse qu'il «était temps pour le Conseil de



sécurité d'agir».

Il a ajouté qu'il avait rencontré l'ambassadeur portugais à l'ONU, Jose Filipe Moraes Cabral, qui assure la présidence du Conseil pour novembre, et qu'il lui avait demandé une réaction du Conseil face «aux provocations et représailles» israéliennes après l'admission de la Palestine à l'Unesco.

Israël a décidé d'accélérer la construction de 2.000 logements à Jérusalem-Est et en Cisjordanie occupée et de geler provisoirement le transfert de fonds dus à l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, s'attirant une avalanche de critiques de la communauté internationale.

M. Cabral a expliqué lors d'une conférence de presse mercredi soir qu'il ne savait pas si le vote aurait lieu en novembre.

La saga palestinienne à l'ONU a commencé le 23 septembre par le dépôt d'une candidature par le président palestinien Mahmoud Abbas. Israël y est farouchement opposé et les États-Unis aussi, estimant qu'il faut d'abord des discussions

directes entre Israël et les Palestiniens.

Adhésion surprise à l'Unesco

Ces derniers ont néanmoins gagné une importante victoire diplomatique avec leur adhésion surprise à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) le 31 octobre par 107 voix pour, 52 abstentions et 14 voix contre (dont les États-Unis).

A Ramallah, le chef de la diplomatie palestinienne Riad al-Malki a souligné, jeudi, que les Palestiniens entendaient concentrer leurs efforts sur l'obtention du statut d'Etat membre de l'ONU plutôt que l'adhésion à des agences spécialisées onusiennes. Les États-Unis ont déjà dit qu'ils allaient arrêter de financer l'Unesco et risquent de faire de même pour les autres agences auxquelles la Palestine adhérerait, un développement «très regrettable», selon M. Mansour.

R. I.

La mini-flottille s'approche du port de Ghaza

L'arrivée des deux bateaux partis de Turquie pour acheminer une aide médicale aux palestiniens et essayer de briser le blocus imposé par Israël sur la bande de Ghaza était prévue hier matin vers 09H30 locales (07H30 GMT) au port de Ghaza, selon l'organisation International Solidarity Movement (ISM).

Les deux bateaux ont atteint les eaux internationales et se trouvent à environ 180 miles nautiques (plus de 300 km) au nord de Ghaza, ont précisé les coordinateurs irlandais de l'opération.

Cette mini-flottille composée d'un

bateau irlandais, le Saoirse ("liberté" en gaélique) et d'un autre canadien, le Tahrir ("libération" en arabe), transportant du matériel médical et des militants, est partie mercredi après-midi de Fethiye, dans le sud-ouest de la Turquie.

Outre les membres d'équipage et les journalistes invités, 27 personnes se trouvent à bord des deux navires, qui transportent 30.000 dollars de médicaments, selon un communiqué transmis par l'organisation "Freedom Waves To Gaza" (Vagues de la liberté vers Ghaza).

Un porte-parole du ministère irlandais



des Affaires étrangères a affirmé que "tout était tenté pour empêcher une répétition de l'incident survenu à la première flottille".

APS

PRISE D'OTAGES À L'AMBASSADE US DE 1979

Les Iraniens commémorent l'anniversaire

Des milliers d'Iraniens manifestaient vendredi à Téhéran à l'occasion de l'anniversaire de la prise d'otages à l'ambassade américaine le 4 novembre 1979, qui a provoqué la rupture des relations diplomatiques entre Téhéran et Washington.

Des milliers d'Iraniens se sont rassemblés devant ce qu'ils appellent "le repaire des espions", scandant "Mort à l'Amérique". Ce rassemblement a aussi été l'occasion pour les manifestants de saluer le "Printemps arabe" et de dénoncer Israël.



Le 4 novembre 1979, quelques mois après la révolution islamique qui avait renversé le shah, Mohammad Reza Pahlavi, soutenu par les États-Unis, 52 employés

de l'ambassade américaine à Téhéran avaient été pris en otages par des étudiants en théologie et retenus pendant 444 jours.

Un an plus tard (avril 1980), l'ancien président américain, Jimmy Carter, avait lancé une opération militaire spéciale pour les libérer, mais celle-ci avait échoué.

Les États-Unis avait alors décidé de rompre les relations diplomatiques avec Téhéran, le 7 avril 1980. Les relations entre Téhéran et Washington sont depuis tendues.

(APS)

Fatma
n'Soumer,
héroïne
éternelle



Page 14

ORGANISÉ PAR L'AMBASSADE DU MEXIQUE EN ALGÉRIE

Récital de flûte avec Miguel Villanueva

Page 12

SEMAINE NATIONALE DU FILM À NOUAKCHOTT



L'Algérie,
invitée
d'honneur
de la Senaf

Page 13

ORGANISÉ PAR L'AMBASSADE DU MEXIQUE EN ALGÉRIE

Récital de flûte avec Miguel Villanueva

L'ambassade du Mexique en Algérie organise en collaboration avec la Radio algérienne un concert exceptionnel avec le flûtiste mexicain Miguel Villanueva, le mardi 22 novembre 2011 à 19 h au Centre culturel de la Radio algérienne.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Flûtiste soliste le plus actif du Mexique à l'heure actuelle, Miguel Angel Villanueva est l'un des plus importants interprètes de musique nouvelle composée pour son instrument. Sa discographie comprend l'album *Realismo Mágico* consacré à l'œuvre de Eduardo Angulo, Amatzinac, anthologie d'œuvres de compositeurs mexicains et son dernier opus *El Flautista de Hamelin*, enregistré avec le Philharmonique de la ville de Mexico. Il a été invité en tant que concertiste à la National flute convention (USA) et au World harp congress. Villanueva a débuté ses études musicales à l'École nationale de musique de l'Université nationale autonome du Mexique (Unam), avant de les poursuivre et de les achever en France à l'École normale de musique de Paris puis au Conservatoire national de la région de Saint-Maur. Il est actuellement professeur titulaire à l'École nationale de musique de l'Unam. Mauricio Díaz Álvarez est originaire de Guadalajara, Mexique. Il s'installe en Espagne en 1991 où il étudie au Conservatorio Real de musique de Madrid, avant d'obtenir les plus gran-



des distinctions. Aujourd'hui considéré comme l'un des meilleurs interprètes de guitare classique de sa génération, Mauricio Díaz a donné de nombreux récitals à travers le monde, participé à de grands festivals internationaux et donné des master-classes dans nombre de prestigieuses institutions musicales (Grèce, France, Maroc, Jordanie, Italie, Espagne, Egypte, Liban). Ses enregistrements et premières

orchestres sur l'ensemble du territoire mexicain, ainsi qu'en France et en Allemagne, Miguel Ángel Villanueva a donné des concerts dans de nombreux autres pays européens (Angleterre, Irlande, République Tchèque, Autriche, Slovaquie, mais aussi Etats-Unis, Canada et Mexique. Il a accordé de nombreuses interviews dans la presse écrite, mais aussi à radio et à la télévision.

Parallèlement à son activité de concertiste, Villanueva est coordinateur général de la Convention internationale de flûte traversière, créateur et directeur artistique du Concours national de flûte traversière et professeur titulaire de flûte traversière à l'École nationale de musique de l'Unam.

Pendant quatre ans, il a été professeur résident au Stratford international flute festival, en Angleterre. En mars 2010, il a été invité à participer, en tant que concertiste et professeur, à l'International Flute Choir Festival de Fresno Pacific, Etats-Unis. Après l'enregistrement en 2009 d'un troisième album, *Amatzinac*, comprenant des œuvres pour flûte et orchestre de Moncayo et autres compositeurs mexicains, sous la direction de Jesús Medina, il travaille actuellement sur le volume III de la série *Realismo Mágico* avec des concertos pour flûte et orchestre de Eduardo Angulo.

Récemment, il a enregistré les œuvres *El Flautista* de Hamelin et *El Ruiseñor* de Eduardo Angulo, en tant que soliste de l'Orchestre philharmonique de Mexico, dirigé par Jesús Medina.

K. H.

THÈME D'UNE EXPOSITION À TLEMCCEN

Patrimoines culturel oral en pays d'Islam

Une cinquantaine d'artistes représentant plusieurs pays musulmans prennent part à l'exposition "Le patrimoine culturel oral en pays d'Islam" depuis samedi passé au musée d'arts et d'histoire de Tlemcen.

Organisée par le département des expositions de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", cette exposition enregistre la participation de 52 artistes représentant, outre l'Algérie, la Palestine, le Maroc, l'Azerbaïdjan, l'Égypte, le Bangladesh, la Jordanie, l'Irak, le Yémen et l'Indonésie, a indiqué le commissaire de cette exposition, Djehiche Mohamed.

Les arts, les traditions et expressions orales, le savoir-faire lié à l'artisanat, les connaissances et pratiques concernant la nature, l'univers et les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs sont au programme de cette manifestation qui s'étale jusqu'au 30 novembre prochain.

Les organisateurs de cette exposition entendent, à travers cette manifestation, sensibiliser le public algérien de l'importance que revêt le patrimoine immatériel tel que défini dans la convention de l'Unesco, a estimé M. Djehiche lors de la cérémonie d'ouverture, ajoutant que l'Algérie a joué un grand rôle dans la prise en charge du patrimoine immatériel national et veillé à le faire connaître auprès de la communauté internationale. Cette exposition donnera lieu à des spectacles de danse et de chant, ainsi qu'à la projection de films et l'exposition d'objets divers relevant du patrimoine immatériel, a-t-on signalé.

A noter enfin qu'un catalogue de 320 pages a été édité à l'occasion et comporte, entre autres, la convention sur le patrimoine culturel oral et immatériel de l'humanité.

APS



LILLE, FRANCE

Le cinéma algérien, lien entre les 2 rives

La huitième édition du cinéma algérien à Lille (nord de la France), organisée par l'association Sud-Nord Evolution se tiendra, du 9 au 18 décembre prochain, sous le signe "Rencontre des deux, rives vivons la diversité", ont annoncé jeudi à Alger les organisateurs.

Le programme la manifestation comporte un large éventail d'activités allant du Cinéma (plusieurs longs métrages, documentaires et rencontres et ateliers, etc) aux spectacles, en passant par des conférences et autres commémorations.

Dans une conférence de presse tenue à la salle Zinet de Riadh El Feth, le président de l'association Sud-Nord Evolution, Ali Bouhouf, a affirmé que "le but de cette semaine reste le souci de permettre aux cinéphiles de notre ville (Lille) d'aller à la découverte et d'apprécier l'évolution de ce cinéma, très particulier, en Afrique du nord."

"Cet évènement cible les jeunes issus de l'émigration, même si il n'est pas exclusivement destiné pour eux.", a-t-il ajouté. Le souhait de l'association est de pouvoir, à partir de la prochaine édition qui coïncidera avec le cinquantième de l'indépendance de l'Algérie, réunir les cinéastes et artistes algériens une fois tous les trois mois, dira M. Bahloul.

A propos du programme cinéma de cette édition, il dira qu'il propose des réalisations considérées, désormais, comme des classiques de la cinématographie algérienne aux côtés de nouvelles œuvres. La conférence a vu la présence de plusieurs cinéastes et comédiens dont Yazid Khodja, Amar Laskri, Lamine Merbeh qui n'ont pas manqué, dans leurs interventions, de relever les efforts, louables, de l'association Sud-Nord Evolution pour garder le lien avec leur pays d'origine, notamment dans cette région du nord de la France où se trouve une forte communauté algérienne.

Le programme de cette 8ème édition prévoit la projection de longs métrages dont des films relativement récents, *Voyage à Alger* de Abdelkrim Bahloul, *Es Saha* de Dahmane ouzid, *Ben Boulaid* de Ahmed Rachedi, *Harragas* de Merzek Allouache et *Hors la loi*.

Pour les classiques, il sera rendu hommage aux réalisateurs de *Mélodie d'espoir* du défunt Djamel Fezzaz, *Leila* et les autres de Sid Mazer et *La colline oubliée* de Abderrahmane Bouguermouh. Une série de courts métrages et documentaires est prévu au programme dont *Nana Taous* de Mazif et *Train* de Slim.

De nombreuses personnalités du monde du cinéma et de la culture seront présentes à Lille, comme le célèbre bédier et réalisateur Salim et les réalisateurs Balourd, Ouzbek, Yamin Benguegui ainsi que plusieurs cinéastes marocains et tunisiens. Un documentaire, produit par l'association de cinéma "Lumière" évoquant les forts moments de la dernière édition qui a rendu hommage aux comédiens Faouzi Saïchi et le défunt Larbi Zekel, a été projeté à la fin de la conférence.

APS

SEMAINE NATIONALE DU FILM À NOUAKCHOTT

L'Algérie, invitée d'honneur de la Senaf

Le cinéma algérien a été à l'honneur de la 6e édition de la Semaine nationale du film à Nouakchott (Senaf). C'est avec l'étroite collaboration avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et son homologue mauritanien.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'Algérie a été l'invitée d'honneur de la 6e édition de la Semaine nationale du film mauritanien qui s'est déroulée depuis le 23 octobre et qui se clôturera le 29 mois en cours. Cette participation en force a eu lieu grâce à l'étroite collaboration entre l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et son homologue mauritanien. Trois films algériens ont participé pour la première fois à ce grand événement culturel à la Maison des cinéastes en Mauritanie.

Ainsi, le long métrage *Essaha* de Dahmane Ouzid et le court-métrage *Garagouz* de Abdenour Zahzah sont respectivement sélectionnés à concourir dans la catégorie internationale de la compétition officielle. Le film *Hors la loi* coproduction de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et du réalisateur Rachid Bouchareb a été présenté au public mauritanien en marge de cette semaine cinématographique.

A l'occasion de cet événement, la Senaf a réservé un espace d'exposition à l'AARC pour présenter à la fois ses activités et ses nombreuses contributions de promotion et de diffusion de la culture algérienne, et a accueilli un représentant de celle-ci pour marquer la volonté de renforcer les



liens de coopérations entre l'AARC et la Maison des cinéastes, l'instance qui organise cet événement. Sous le patronage du ministère mauritanien de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, la 6e édition de la Senaf, présidée par Mohamed Ould Idoumou a pour slogan cette année «La ville... plan d'ensemble». Il a été proposé des ateliers cinématographiques avec le réalisateur Abderrahmane Sissako (le 20 octobre) au profit des participants

au programme «Parlez-vous le langage de l'image ?». Des ateliers qui ont précédé le début des compétitions officielles.

La Semaine nationale du film à Nouakchott se veut un événement à la fois régional et international. Aux côtés de l'Algérie, seront présents : le Maroc, la Tunisie, la Lybie, le Liban, l'Arabie saoudite, le Cameroun, le Brésil, la France, la Suisse et enfin l'Angleterre. Le festival fera aussi la part belle aux nouveaux talents locaux, avec la projection de plusieurs productions de jeunes cinéastes mauritaniens dans différents lieux de projection dans la capitale Nouakchott.

La Senaf, à force d'efforts, d'ouverture, de créativité... est devenue un événement incontournable dans l'agenda culturel de Nouakchott, voire de la sous région. Pour chaque édition, la Senaf enregistre la participation de cinéastes étrangers venus de l'Afrique, Europe, du monde rabe...

«Une ville sans culture est une ville sans âme. C'est par la culture que nous exprimons la richesse de notre savoir, de notre savoir faire de nos valeurs, de notre histoire... de ce qui constitue notre identité et sa diversité. La culture du cinéma est la conjugaison de la créativité, de l'art et de la beauté, du passé du présent et de l'avenir. Elle sert de pont entre les générations, de lien entre les communautés, de repère pour nos jeunes.» Ces mots du président de la

CUN, Ahmed Hamza, prononcés en octobre 2010 traduisent bien ce qui se passe à la maison des cinéastes, initiatrice de la Senaf. Dans cette maison, la diversité n'est pas seulement proclamée, elle est vécue au quotidien.

K. H.

MAROC, FRONT POUR LA BONNE GOUVERNANCE CULTURELLE

Des professionnels autour de l'art pour l'art

Des professionnels de la culture au Maroc, membres de plusieurs structures associatives, ont décidé de créer conjointement un Front pour la bonne gouvernance culturelle, a annoncé la presse marocaine.

L'objectif que s'assigne ce Front qui devrait "fonctionner de la même manière qu'une association à but non lucratif" est de "tirer la sonnette d'alarme, dire et crier haut et fort ce qui ne va pas dans le monde artistique et faire pression sur le gouvernement", a indiqué le quotidien marocain *Le soir*.

"Ce front n'a pas pour objectif d'être contre l'actuel ministre de la

Culture Benssalem Himmich. Que ce soit lui ou un autre ministre, c'est l'Etat qui est avant tout concerné", a déclaré Mourad Kadiri, de la "Maison de la poésie", une des associations membres de ce front avant d'ajouter que "les professionnels, syndicalistes et intellectuels membres du Front sont persuadés que leur nouvelle structure pourra obtenir du changement dans le secteur culturel".

Il a ensuite fait savoir que c'est "l'absence d'une véritable politique culturelle" est ce qui est "mis en cause". De son côté, Messoud Bouhcin, secrétaire général du Syndicat national des professionnels du théâtre et membre fondateur du

front a souligné que "La Culture a vraiment le pouvoir de faire pression sur les politiques". Et de préciser "Nous voulons être une force de proposition, en restant loin des ambitions politiciennes".

"Nous allons rédiger une série de recommandations pour arriver à un véritable développement culturel au Maroc, et donner des pistes sur ce que devrait être la stratégie culturelle", a indiqué le poète Mourad Kadiri.

Ce Front pour la bonne gouvernance culturelle a été initié par le Syndicat des professionnels du théâtre, la Maison de la poésie, l'Association des diplômés de l'Institut supérieur des arts dramati-

ques et de l'animation culturelle (Alisadac). Des acteurs de la vie culturelle marocaine avaient organisé en mars dernier à Rabat un sit-in devant le ministère de la Culture pour protester contre les "dérives" et les "reculs" qui caractérisent actuellement la culture au Maroc, rappelle-t-on. Les participants venus de plusieurs villes marocaines et représentant les différents arts et domaines culturels avaient notamment scandé "non à un ministère sans projet", "nous voulons de vrais programmes culturels", "nous exigeons la transparence dans l'appui à la culture" et "pas de développement sans culture".

APS

BORDJ MENAÏEL, JOURNÉES THÉÂTRALES,

Fatma n'Soumer, héroïne éternelle

A l'occasion des festivités du 1^{er} Novembre, la coopérative Ennahda Elmnailia a présenté, durant les Journées théâtrales à Bordj Menaiel, une fresque historique de la grande révolutionnaire Fatma n'Soumer ou la Jeanne d'Arc du Djurdjura, mise en scène par Brahim Nafnaf en présence de la famille révolutionnaire et de nombreuses familles.

PAR DJAMEL BOUKERMA

La pièce théâtrale dédiée à notre aïeule, Fatma n'Soumer, laquelle n'a pas pris une ride, relate la vie révolutionnaire de cette «moudjahida» dont l'histoire a été interprétée par de jeunes comédiens sur scène. La première scène s'ouvre sur un comédien reprenant les grandes lignes de la vie de lalla n'Soumer, suivi de la présentation des comédiens un par un. Fatma n'Soumer avait une vie paisible avec son frère et son père enseignant dans une école coranique. La décision prise par son père de la marier avec son cousin, pousse Fatma à avouer à son père son dessein de combattre l'armée française. Après plusieurs négociations, Fatma réussit à convaincre son père de la laisser se rendre au maquis pour défendre la dignité et la liberté de son pays.

Les autres comédiens ont joué le rôle de maréchaux qui se sont retrouvés coincés devant la résistance héroïque de lalla Fatma n'Soumer. Mais quelque temps après, Fatma n'Soumer a été trahi par un de ses proches, enfin, les maréchaux ont procédé à l'arrestation Fatma

n'soumer vivante. Hélas, Fatma n'Soumer a été transférée vers une prison où elle va mourir. Cette fresque, interprétée avec brio par les comédiens, tente de donner la vraie histoire et épopée de Fatma n'Soumer. La rencontre de Fatma n'Soumer avec Boubaghla est ainsi l'une des scènes qui n'a pas oublié le metteur en scène de la pièce. Par ailleurs, plusieurs livres parlent de Fatma n'Soumer qui est l'exemple d'une femme algérienne qui a défendu sa dignité et sa liberté. Fatma n'Soumer est l'héroïne de la résistance à l'occupation de la Haute Kabylie par l'armée du maréchal Randon de 1850 à 1857. Lalla Fatma n'Soumer est originaire du village d'Ouerja. Née en 1830, elle aurait été, selon la tradition orale, d'une grande beauté, et étant de descendance maraboutique, sa liberté était très restreinte. Elle a refusé de se marier à l'âge de 12 ans. Contrainte au mariage par sa famille, elle simulera des accès de folie, ce qui obligera son mari à la renvoyer chez ses parents. Lalla Fatma n'Soumer meurt en prison alors qu'elle avait tout juste 33 ans, mais elle aura marqué son époque et même la nôtre.

D. B.



BOUIRA, ASSOCIATION DJARRAH DE LAKHDARIA

Ya hbabe Rabi, plaidoyer pour les handicapés

Dans le cadre de ses journées théâtrales, la Coopérative culturelle de Bordj Menaiel a abrité, au cours de la semaine dernière la pièce théâtrale Ya hbabe Rabi de l'association Djarrah de Lakhdaria. La pièce a été mise en scène par Zitouni Boumediene alors que le texte a été écrit par Mahfoud Fekir.

L'association Djarrah de Lakhdaria de Bouira a été fondée en 2009 par le comédien-poète, Mahfoud Fekir, et a à son actif plusieurs productions théâtrales et culturelles diversifiées dont le *Montage poétique* en avril 2010, elle a participé avec ce montage poétique aux Journées du théâtre amateur à Bordj Menaiel. L'épopée historique du grand défunt «Si Lakhdar», un grand moudjahid de la ville, qui lui a donné son nom, à savoir Lakhdaria.

La pièce théâtrale *Ya hbabe Rabi*, produite en janvier 2011, a participé à huit événements culturels, dont la cinquième édition du Festival amazigh de mai 2011 où elle a pu arracher le prix de meilleur texte, et de meilleur comédien pour Mohamed Fekir, ainsi que les Journées théâtrales de la wilaya de Bouira à Constantine en 2011. La pièce est inspirée de la vie sociale en Algérie, où les handicapés subissent de multiples aléas au sein de son entourage et les difficultés endurées à l'image quotidienne. La genèse de l'histoire tourne autour d'une famille misérable de quatre membres : le père et ses trois enfants - tous handicapés - sourd-muet, aveugle, paralysé. La pauvreté de leur père pousse ses enfants à aller dans la rue pour mendier afin de subvenir au besoin de la famille, donc l'aveugle et la paralysie ont

décidé de quitter le toit familial pour mendier dans les villages voisins, mais le sourd-muet ne comprend pas ce qui se passe autour de lui alors il se résigne à quitter, lui aussi, la maison et même le pays. Le sourd-muet finit par faire des études à l'étranger. Les trois enfants finissent par revenir au domicile familial, Les deux avec de l'argent et le troisième avec un diplôme supérieur. Le père est fier de ses enfants et remercie Dieu de les avoir orientés vers le bon chemin. Le message véhiculé par cette pièce est parfaitement clair, à savoir la nécessité d'étudier en dépit de tous les obstacles. «Ce texte est inspiré de notre société, et je remercie mes comédiens qui ont joué leurs rôles avec excellence» affirme Mahfoud Fekir.

Le texte de la pièce est inspiré du théâtre pauvre de l'école anglaise «Biter brook», elle se base sur l'effort de comédien sur la scène car cette pièce est une exception d'absence du décor, complété ainsi par les marches pleines des comédiens sur la scène basant sur les mouvements corporel. Ainsi la présentation de la pièce a appliqué toutes les normes mondiales, dont l'étude des couleurs des vêtements, la lumière et tout les autres accessoires, et pour transmettre le texte oral. A ce propos, le metteur en scène Zitouni Boumediene dira «la technique de la mise en scène de la pièce est inspiré de l'école de Brecht, qui se base sur l'expatriation du comédien, afin de bien pouvoir transmettre le message».

D. B.

COOPÉRATIVE CULTURELLE THÉÂTRALE «EL YOUM» D'ORAN

Les maux sociaux s'invitent sur les planches

La coopérative culturelle théâtrale El Youm d'Oran a présenté la pièce *la Différence* devant le nombreux public de Bordj Menaiel, et ce à l'occasion des Journées du théâtre amateurs organisées dans ladite commune. Cette pièce a nettement marqué sa différence par la qualité de la mise en scène d'el Aouni Ahmed et par le texte écrit par Chafik Tichoued.

Le spectacle, présenté par la troupe, est un ensemble d'événements critiquant les problèmes de la société avec humour, le décor de la pièce se passe dans un cimetière. La pièce débute par l'entrée d'un jeune comédien qui narre son passé, ses aventures et expériences dans la vie (enfance, adolescence, études, travail...), ce jeune explique avoir fini sa carrière dans un cimetière, son seul refuge. Le jeune a éprouvé énormément de difficultés pour pouvoir exercer son métier, à savoir le journalisme pour lequel il a sacrifié des années. Le jeune homme, au bout du compte se retrouve au chômage et à côtoyer les morts dans un cimetière.

Le comédien a commenté la «différence» entre les vivants et les morts. Par ailleurs, le public amoureux de 4e art a marqué sa présence dans le hall de la salle approuvant l'importance du sujet véhiculé. À ce propos el Aouni Ahmed affirme «le public de Bordj Menaiel est vraiment le meilleur public que j'ai vu, il nous a beaucoup stimulés par son enthousiasme et sa façon d'encourager les comédiens sur scène». La troupe théâtrale El Youm a été fondée en 2005 par el Aouni Ahmed, est issue de la troupe Lagoual de l'as-

sociation Chougrani. La troupe débute son travail théâtral et culturel avec un groupe de jeunes comédiens et comédiennes. Le premier spectacle de la troupe est *Toufah* (la pomme), de Abdelkaader Alloula, suivie de la pièce *L'étranger* d'Albert Camus. Vient ensuite *la Différence*, un monodrame de Chafik Tichoued. Actuellement la troupe présente un spectacle de danse contemporaine *Min Jay* de Benyamina.

La troupe a réussi à arracher plusieurs prix dans des festivals autant nationaux qu'internationaux. A titre d'exemple, la troupe a pu arracher le prix de la meilleure interprétation masculine 2004 lors du Festival national de Mostaganem, le Meilleur spectacle en 2006 dans le festival *el Karya* à Baraki -Alger-, ainsi que le prix de la Meilleure mise en scène en 2005 au Festival national de la jeunesse *Haryna* à Tunis. La cinématographie n'est, néanmoins, parmi les aspirations de la troupe car elle a eu plusieurs rôles dans des films et des feuilletons algériens comme : «La nature du film, réalisé par Baba Issa et *Le nouveau métier* film réalisé par Lardjam Kheirddine.

«Je remercie les organisateurs de ces journées théâtrales à leurs têtes tout l'équipe d'el Nahda Elmnailia, espérant ainsi d'être ici l'année prochaine», assure el Aouni, président de la coopérative el Youm.

D. B.

Bérénice Marlohe, la nouvelle James Bond girl frenchie



Ça y est, c'est officiel ! Le tournage du 23e épisode de la saga James Bond, "Skyfall" va démarrer à Londres. Et comme "Closer.fr" vous l'avait appris le mois dernier, la James Bond girl de ce nouvel épisode de la saga sera incarnée par une actrice française, Bérénice Marlohe. Il est donc temps d'en apprendre un peu plu sur cette dernière... Bérénice Marlohe, qui a jusque là joué principalement dans des séries télévisées françaises ("Femme de loi", "Section de recherches") et dans quelques spots publicitaires, s'est rendue hier matin dans un palace de la capitale britannique afin de donner quelques détails sur le nouvel épisode des aventures du célèbre agent britannique. Moulée dans une longue robe rouge, l'actrice presque inconnue du grand public, semblait complètement imperturbable et ne montrait aucun signe d'angoisse devant les journalistes et les photographes déchaînés. Aux côtés du réalisateur Sam Mendes (à qui l'on doit le magnifique American Beauty et de ses futurs partenaires, comme l'Espagnol Javier Bardem, qui incarnera le rôle du méchant, Bérénice Marlohe a montré qu'elle avait tout d'une grande. Dans un anglais parfait, la frenchie a confié qu'elle allait "interpréter le personnage glamour et énigmatique de Séverine, pour lequel elle a dû s'entraîner à manier des armes à feu". "Apprendre que Bérénice jouera la prochaine James Bond girl ne m'étonne pas. Elle est bilingue et elle a une beauté exotique, qui peut voyager dans tous les pays. Elle est très grande, avec beaucoup de charisme. Et elle accroche l'image", a souligné le réalisateur Vincent Giovanni qui avait déjà dirigé Bérénice Marlohe durant cinq jours dans un épisode de Père et Maire, série diffusée sur TF1 en 2009.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1879 Invention de la caisse enregistreuse

La caisse enregistreuse fut inventée, le 4 novembre 1879, par l'Américain James J. Ritty. Il possédait un salon à Dayton (Ohio) et les discussions constantes avec ses clients et les vols de ses employés l'exaspéraient. Au cours d'un voyage en bateau, il observa une machine qui servait à comptabiliser les tours effectués par les hélices. Cette machine fut le déclic qui déclencha l'idée de sa caisse enregistreuse, à la fois additionneuse, imprimante et tiroir-caisse. La demande de brevet fut enregistré le 26 mars 1879 et autorisé le 4 novembre 1879. En 1884, James Ritty vendit son invention à John H. Patterson pour 6,500 dollars. John H. Patterson modifia l'appareil et enregistra une nouvelle demande de brevet qui fut accepté le 17 juillet 1888. Par la suite John H. Patterson fonda la compagnie National Cash Register.

1922 Découverte du tombeau de Toutankhamon

L'archéologue anglais Howard Carter et son équipe réussissent à dégager un escalier de pierre descendant jusqu'à la tombe du souverain égyptien. Carter attendra plusieurs jours avant de parvenir au tombeau. La plus petite des sépultures de toute la Vallée des rois, la tombe de Toutankhamon est restée célèbre car tous les trésors qu'elle renfermait ont été entièrement préservés.

1946 L'Unesco entre en vigueur

La Convention créant l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a été signée à Londres le 16 novembre 1945 par 37 pays et est entrée en vigueur suite à la ratification, le 4 novembre 1946, par 20 de ses signataires. La première session de la Conférence générale s'est tenue à Paris du 19 novembre au 10 décembre 1946. Le premier directeur général est le biologiste britannique Julian Huxley. L'Unesco a pour vocation de promouvoir la paix, l'éducation, la science et la culture dans le monde. Son siège est installé à Paris. Les membres de l'Unesco ont inau-

guré leurs nouveaux locaux le 3 novembre 1958.

1956 Les Soviétiques écrasent la révolte hongroise

Les Soviétiques écrasent la révolte hongroise, alors que 1.000 chars appuyés par l'aviation investissent, trois jours après que le chef du gouvernement hongrois ait dénoncé l'adhésion de la Hongrie au pacte de Varsovie et proclamé la neutralité de son pays. Le cardinal Jozsef Mindszenty, libéré de prison le 31 octobre, doit se réfugier à l'ambassade américaine. Une semaine plus tard, le monde devra constater que le soulèvement hongrois a été définitivement maté. Le message de la Hongrie révoltée a été immédiatement reçu à travers le monde, peuple et gouvernement soviétiques compris. Première tentative d'une nation entière visant à se débarrasser du communisme – que les autres tentatives analogues, en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Afghanistan devaient suivre douze ou vingt-quatre ans plus tard –, l'événement est resté gravé dans la mémoire collective non seulement comme un acte de bravoure et d'héroïsme mais aussi comme une page de l'histoire universelle de la liberté

1956 Formation d'une force de paix

L'Assemblée générale de l'Onu (à l'exception de la France et de la Grande-Bretagne qui s'abstiennent) vote l'envoi d'une force internationale au Proche-Orient pour empêcher les Anglais, Français et les Juifs d'Israël d'attaquer l'Égypte. Cette unité, suggérée par le ministre canadien Lester B. Pearson servira de modèle pour la formation des Casques bleus. Depuis leur création, en 1956, les Casques bleus, dont des canadiens, sont présents aux quatre coins du globe. Diplomates pour certains, soldats pour les autres, les casques bleus contribuent au maintien de la paix, au nom de l'Onu. Ils accomplissent de multiples tâches, au risque de leur vie, souvent de façon anonyme. Pour de nombreuses populations civiles prises au cœur de conflits les casques bleus représentent souvent la dernière chance de salut.

LE CARNET DU MIDI

1916 LA MÈRE DE BARBIE

Ruth Handler d'une famille d'immigrants juifs polonais née ce jour est une femme d'affaires américaine qui a révolutionné l'industrie du jouet en 1959 en créant la poupée Barbie, du nom de sa fille Barbara, et la poupée Ken du nom de son fils Kenneth. La poitrine opulente, la taille fine et les longues jambes de Barbie allaient totalement à l'encontre du style rond et asexué des poupées de l'époque et firent date, par leur audace et leur réalisme, dans l'histoire du jouet pour petites filles. Ruth découvre la poupée allemande Bild Lilli (qui était en fait un jouet gag pour adultes créé d'après le personnage de BD Lilli qui paraissait dans le journal *Bill Zeitung*) dans un magasin suisse et la ramène à la maison. Une fois rentrée donc, Ruth Handler retravaille le design de la poupée et la baptise Barbie en référence à sa fille Barbara. Barbie fait ses débuts à la foire de jouet de New York, le 9 mars 1959. La poupée est vite devenue un immense succès, lançant les Handlers et leur société de jouets vers la gloire et la fortune. Par la suite ils ajouteraient un petit ami pour Barbie nommé Ken, en référence à Kenneth, leur fils. D'autres personnages viendront enrichir la gamme « des amis et de la famille ». Le monde de Barbie prenait forme. Ruth Handler a plus tard affirmé que, lorsqu'elle a acheté « Bild Lilli », elle ignorait que c'était un jouet pour adulte. En 1970, on diagnostique un cancer du sein à Ruth Handler qui subit une mastectomie. Suite à cette maladie, Ruth se trouva dans l'impossibilité de trouver une bonne prothèse pour la reconstruction. Avec Peyton Massey, elle fonde alors une société de fabrication de prothèses mammaires, Ruthton Corp, qui crée des prothèses plus réalistes que les modèles existants, le modèle « Presque moi ». Elle décède en 2002 en Californie des suites d'un cancer du colôn.

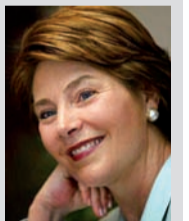


1943 ROMANCIÈRE POUR LA JEUNESSE.

Marlène Jobert est une actrice, romancière et conteuse pour enfants française, née ce jour. Marlène Jobert fait des études au Conservatoire de Dijon parallèlement aux beaux arts de Dijon. Elle étudie ensuite le drame et l'art au Conservatoire de Paris, gagnant sa vie comme modèle pour photos et figurante dans des productions cinématographiques. Après quelques engagements au théâtre et à la télévision, elle est découverte dans les années 1960 comme actrice de cinéma. Elle a fait ses débuts à la scène en 1963 et à l'écran en 1966 dans un rôle important avec Masculin, féminin de Jean-Luc Godard. Le grand public la découvre véritablement en 1968, dans le rôle de Rita dans Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages. Les metteurs en scène de Marlène Jobert sont alors entre autres Philippe de Broca, Claude Chabrol, Robert Enrico et Claude Lelouch. Actrice rousse le plus souvent aux cheveux courts, elle joue des rôles dans lesquels ses actions courageuses et la virilité de ses partenaires masculins contrastent avec son apparence extérieure fragile et apeurée. Parallèlement à sa carrière au cinéma, Marlène Jobert ne cesse de connaître également des succès à la télévision. Elle est ainsi devenue l'une des actrices françaises les plus populaires jusqu'à maintenant, bien que depuis les années 80 elle ne joue plus que de temps en temps devant la caméra. Parallèlement à sa carrière au cinéma, Marlène Jobert ne cesse de connaître également des succès à la télévision. Elle est ainsi devenue l'une des actrices françaises les plus populaires jusqu'à maintenant, bien que depuis les années 80 elle ne joue plus que de temps en temps devant la caméra. Au cours des dernières années, elle a enregistré des livres parlés pour enfants et a écrit des livres sur la musique.

1946 L'ÉDUCATION DES ENFANTS, UNE PASSION

Laura Bush née Laura Welch née ce jour à Midland, Texas était, en sa qualité d'épouse du 43e président des États-Unis d'Amérique, George Walker Bush, la « première dame » des États-Unis du 20 janvier 2001 au 20 janvier 2009. Elle a été la première épouse de président à pouvoir adresser un des rituels messages radio hebdomadaires, ceci étant réservé jusque-là au Président lui-même. Elle connut un drame à l'âge de 17 ans : lors d'un accident de voiture, elle grilla un stop et tua involontairement son fiancé d'alors qui se trouvait dans l'autre voiture. Suite à cet incident, elle trouva le réconfort en épousant George W. Bush, son prétendant. Elle crut longtemps qu'elle ne pouvait pas avoir d'enfants puis, enfin, son vœu fut exaucé en 1981, année où naquirent ses deux filles jumelles Barbara et Jenna. Sa passion est la cause de l'éducation des enfants défavorisés ce qui explique l'influence qu'elle a auprès de son époux, promoteur du programme «No child is left behind ». En hommage à sa mère, qui survécut à un cancer, elle soutint une campagne de lutte contre les maladies cardiaques chez les femmes. Le 13 janvier 2006, elle affirme lors d'un entretien diffusé par CNN, qu'il y aura bientôt une femme élue à la présidence des États-Unis, qu'elle sera républicaine, et qu'elle pourrait être la secrétaire d'État Condoleezza Rice. Le nom de la sénatrice Hillary Clinton, épouse de l'ancien président Bill Clinton, a été cité pour la candidature démocrate. Le 14 janvier, elle se rendit au Ghana et au Nigeria pour évoquer la lutte contre le Sida avant de conduire la délégation américaine lors de l'investiture le 16 de la présidente du Libéria, Ellen Johnson-Sirleaf qui fut la première femme à prendre les rênes d'un pays africain.



CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matches avancés de la 9e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football.

Jeudi :

ASM Oran - Paradou AC 2-1
Buts : ASMO: Mebarki (11, 37)
PAC : Bouyousfi (19)
MSP Batna - MO Béjaïa 1-0
But : MSPB: Hadjij (74)

Vendredi :

Kouba : RC Kouba - JS Saoura
Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - ES Mostaganem
Médéa : O Médéa - USBiskra
Annaba : USM Annaba - AB Merouana
Blida : USM Blida - MO Constantine
Tighennif : SA Mohammadia - CAB Bou Arrèridj

Classement	Pts	J
1 . CABB Arrèridj	22	8
2 . ASM Oran	19	9
3 . JS Saoura	15	8
4 . USM Bel-Abbès	14	8
- . MO Béjaïa	14	9
- . MSP Batna	14	9
7 . MO Constantine	13	8
8 . ES Mostaganem	12	8
9 . O Médéa	11	8
10. SA Mohammadia	10	8
11. RC Kouba	8	8
12. USM Annaba	7	8
--. AB Merouana	7	8
--. USM Blida	7	8
15. Paradou AC	6	9
16. US Biskra	4	8.

Championnat amateur (Centre-Est)

La Ligue nationale amateur de football (LNFA) a donné match perdu par pénalité à l'USM Ain Beida, pour sa rencontre face à la JSD Jijel arrêtée à la 70e minute du jeu, suite "aux jets de projectiles, par les supporters de l'équipe locale entraînant la blessure de l'arbitre assistant", a annoncé jeudi la LNFA sur son site officiel. Par conséquent la JSD Jijel s'est vu attribuer les trois points de la victoire avec un score de 3-0. La JSD Jijel rejoint ainsi le CRB Ain Fakroun en tête du classement du groupe (Centre-Est) avec 19 points. L'USM Ain Beida a été également sanctionnée de deux (2) matches à huis clos, plus une amende de 80.000 dinars. Par ailleurs, le joueur du SC Ain Defla (Groupe-Centre), Meklouche Abdellah a écopé d'une suspension de six mois fermes, assortie d'une amende de 40.000 Da, pour "tentative d'agression envers officiels" durant la match qui a opposé son équipe à l'ES Sour Ghoulane (1-0). Dans le groupe Ouest, les joueurs du ZSA Témouchent Taleb Djamel Eddine et Gharbi Houssein ont écopé, chacun, de quatre matches de suspension fermes, outre une amende de 25.000 DA pour "comportement antisportif", durant la rencontre perdue par leur équipe devant l'OM Arzew (1-3). Leur coéquipier Khettab Farid a, pour sa part, écopé de 2 matches de suspension fermes et d'une amende de 15.000 DA pour "contestation de décision persistante". Le joueur de l'ESM Koléa (Groupe Centre), Khalfaoui Youcef, a écopé de trois matches de suspension fermes plus une amende de 15.000 Da pour "voies de fait à adversaire", lors de la rencontre qui a opposé son équipe à l'USMM Hadjout (1-0) pour le compte de la 7e journée. Son coéquipier Belhouari Rabah a été, de son côté, sanctionné par deux matches fermes pour "faute grave" commise durant la même rencontre. Enfin, le joueur de la JSM Chéraga, Sadok Hadj Bouziane, s'est vu infliger un match de suspension ferme plus une amende de 15.000 dinars pour "contestation de décision" de l'arbitre de la rencontre face à l'IB Khemis El Khechna (2-1) pour le compte de la 7e journée du championnat national amateur (Groupe centre), disputée vendredi. La JSMC s'est vu infliger une amende de 20.000 dinars pour "conduite incorrecte de l'équipe, alors que l'IB Khemis El Khechna devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "mauvaise organisation de la rencontre".

TUNISIE, PRÉPARATION DE LA CAN-2012

Sami Trabelsi : «Le match face à l'Algérie sera un bon test»

Le sélectionneur de l'équipe de Tunisie de football, Sami Trabelsi, a indiqué jeudi que le match amical face à l'Algérie, prévu le 12 novembre au stade Mustapha-Tchaker, sera un "très bon test".

" Cette rencontre qui a été programmée depuis longtemps, sera un très bon test pour la Tunisie" a déclaré le coach tunisien lors d'une conférence de presse à Tunis.

En prévision de cette rencontre, Sami Trabelsi a retenu 23 joueurs dont Karim Haggui et Yacine Chikhaoui, qui enregistrent leur retour en sélection de Tunisie.

"Nous l'avons éloigné de la sélection pour des raisons purement techniques, mais je n'ai jamais douté de sa valeur et sa place est dans le groupe qui disputera la CAN" a-t-il

Quant à l'attaquant du FC Zurich, Yassine Chikhaoui, longtemps éloigné des terrains pour blessure, le sélectionneur tunisien a affirmé que le rendement de ce joueur est en progression.

"Nous ne pouvons peut-être pas comp-

ter sur lui pour le match face à l'Algérie, mais nous allons l'intégrer au fur et à mesure des rencontres amicales jusqu'à ce qu'il soit opérationnel pour la CAN", a-t-il expliqué.

Les partenaires de Zouheir Dhaouadi entament le 8 novembre un stage le mardi 8 novembre à l'annexe du stade olympique d'El Menzah (Tunis).

Liste des joueurs retenus

Rami Jeridi (S. Tunisien), Aymen Ben Ayoub (C. Africain), Farouk Ben Mustapha (CA Bizertin), Aymen Abdenour (Toulouse- France), Sami Allagui (Mayence-Allemagne), Wissem Ben Yahia (Mersin-Tur), Anis Boussaidi (Rostov-Russ), Adel Chedly (ES Sahel), Amine Chermiti (FC Zurich-Sui), Yassine Chikhaoui (FC Zurich), Zouheir Dhaouadi (C.Africain), Salama



Kasdaoui (CS Sfaxien), Karim Haggui (Hannovre 96-All), Bilel Ifa (C.Africain), Ammar Jemal (FC.Koln-All), Issam Jomaa (Auxerre-Fra), Saber Khelifa (Evian-Fra), Iheb Mebarki (CA Bizertin) Yassine Mikari (Sochaux-fra), Iheb Msakni (S.Tunisien), Houssine Ragueed (Karabukspor-Tur), Jamel Saihi (Montpellier-Fra), Khaled Souissi (Arles Avignon-Fra).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES -23ANS

Les Olympiques face à l'Afrique du Sud les 12 et 15 novembre à Alger

La sélection algérienne olympique de football affrontera son homologue sud-africaine les 12 et 15 novembre prochains en amical à Alger, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

La FAF a conclu avec la Fédération sud-africaine de football (SAFA) un accord en ce sens, précise la FAF.

Cette double confrontation entre dans le cadre de la préparation des deux équipes au championnat d'Afrique des moins de 23 ans, qualificatif aux jeux Olympiques 2012 de Londres (JO-



2012), prévu au Maroc du 26 novembre au 10 décembre. Lors de ce rendez-vous, l'Algérie évoluera dans le groupe B aux

côtés du Maroc, du Nigeria, et du Sénégal.

De son côté, l'Afrique du Sud jouera dans le groupe A en compagnie de l'Egypte, du Gabon et de la Côte d'Ivoire.

Outre ces deux rencontres amicales, la sélection algérienne olympique dispute actuellement à Tanger (Maroc) le tournoi de

l'Union nord-fricaine de football (Unaf) pour préparer ce championnat d'Afrique de la catégorie.

ÉRYTHRÉE, CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CYCLISME

Neuf athlètes algériens à Asmara

Neuf coureurs, dont une fille, représenteront l'Algérie aux championnats d'Afrique des nations de cyclisme qui auront lieu du 9 au 13 novembre à Asmara (Erythrée), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme.

Pour cette 7e édition, l'Algérie participe pour la première fois chez les filles avec la cycliste Aïcha Tihar.

Prise en charge entièrement depuis trois mois par l'instance fédérale sous la houlette de l'entraîneur national Samir Allem, Tihar s'entraîne assidûment pour ces championnats continentaux.

Son coach Allem ne tarit pas d'éloges sur les talents de sa protégée depuis que celle-ci a rejoint le centre national des équipes nationales de Baba-Ahcène à Alger. "Aïcha a un très gros potentiel technique. Elle travaille assidûment et ne rechigne

jamais à l'effort" a indiqué Allem.

"On peut s'attendre à une belle surprise de sa part à ce rendez-vous africain" a en outre précisé le coach national. Ce rendez-vous africain, inscrit dans l'agenda de l'union cycliste internationale (UCI), attribue à chaque athlète participant des points au classement de l'UCI Afrique Tour, avec au bout une qualification aux championnats du monde de cyclisme sur route de Fauquemont (Pays Bas) en septembre 2012.

Le programme de ce rendez-vous africain comporte trois épreuves : la course en ligne (145 km), le contre la montre individuel (36 km) et par équipe (62 km).

Le championnat d'Afrique d'Asmara (Erythrée) est le 7e du genre, après ceux d'Egypte (2005), île Maurice (2006), Cameroun (2007), Maroc (2008), Namibie (2009), Rwanda (2010).

La participation algérienne, au rendez-vous de Kigali (Rwanda) disputé le mois de novembre 2010, s'était soldée par une médaille de bronze remportée par Azeddine Lagab à l'épreuve course en ligne, alors que l'or était revenu au cycliste Erythréen Daniel Teklehaimanot, qui s'est aussi emparé du vermeil au contre la montre individuel et par équipe.

Liste des athlètes retenus :

Messieurs : Abdelbasset Hannachi, Azeddine Lagab, Madani Abdelmalek, Youcef Reguigui, Youcef Reguigui, Mohamed Reda Benoua, Abderahmane Bourezza, Fayçal Hamza, Abdellah Benyoucef

Dames : Aïcha Tihar.

Entraîneur national: Jorge Carlos Hernandez Cruz, assisté par Abdenour Bendib.

PELÉ :

«Le jeu de l'Espagne ressemble à celui du Brésil des années 70»

La légende brésilienne Pelé estime que s'il jouait aujourd'hui au football, il aimerait "être Xavi", considérant que l'équipe d'Espagne est celle qui ressemble le plus au Brésil des années 70, a-t-il déclaré dans un entretien publié par le quotidien Marca. "Si je pouvais, j'aimerais être Xavi."



« Je crois qu'il joue le rôle qui était le mien », souligne-t-il, expliquant que le milieu de terrain international du FC Barcelone "arrive de derrière, jusqu'au tir au but".

"C'est le rôle que je jouais. Les gens croyaient que j'étais l'avant-centre, la pointe extrême, mais j'étais le troisième atta-

quant", a-t-il expliqué. D'autre part, Pelé estime que l'équipe d'Espagne est sans aucun doute celle qui ressemble le plus "techniquement" au Brésil des années 70 "sur ce qu'on a vu jusqu'ici".

"Elle est fantastique", a-t-il dit, en relevant au passage "qu'avec une seule petite réserve : son parcours est encore bref, il

commence tout juste". "C'est la référence mondiale d'aujourd'hui. Pour nous qui aimons le football de qualité supérieure, aucun doute, le jeu que l'Espagne pratique aujourd'hui est supérieur à tout le reste", a conclu Pelé, qui a pronostiqué une finale Brésil-Espagne lors du Mondial 2014 qu'organiseront son pays.

AC MILAN

Mexès se donne du temps

Le défenseur de l'AC Milan et de l'équipe de France Philippe Mexès, de retour sur les terrains la semaine dernière après six mois d'absence, estime vendredi dans la *Gazzetta dello Sport* avoir encore besoin de "deux ou trois semaines" pour être prêt à jouer un match entier.

"Je crois que, d'ici deux ou trois semaines au maximum, je serai prêt à disputer un match entier. J'ai encore besoin de m'entraîner pour être au top", a déclaré

Mexès au quotidien sportif italien. L'équipe de France doit disputer deux matches amicaux les 11 et 15 novembre, face aux Etats-Unis et à la Belgique.

Le sélectionneur Laurent Blanc doit annoncer jeudi sa liste pour ces deux rencontres. Mexès a joué pour la première fois en compétition depuis six mois et demi le 19 octobre en Ligue des champions face à BATE Borisov, entrant en jeu pour les cinq dernières minutes. Le

Français était auparavant indisponible à cause d'une rupture ligamentaire du genou droit. Interrogé sur la concurrence à son poste au Milan, Mexès explique que "Thiago Silva est le meilleur défenseur du monde". "Quand tu t'entraînes avec lui et Nesta, tu ne peux qu'apprendre et progresser. Il y a aussi Bonera et Yepes. Nous sommes nombreux à nous disputer la place, mais la concurrence me stimule", a-t-il ajouté.

ARGENTINE

Messi et Pastore retenus

Le sélectionneur de l'Argentine, Alejandro Sabella, a retenu Lionel Messi et le milieu offensif du Paris SG Javier Pastore dans son groupe de 21 joueurs pour les matches qualificatifs pour la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, contre la Bolivie et la Colombie (11 et 15 novembre). Le milieu de l'AS Rome Fernando Lavezzi et l'attaquant de Naples Ezequiel Lavezzi sont également convoqués. Le buteur de Manchester City Carlos Tevez, qui n'a pas joué depuis plusieurs semaines en raison d'une polémique avec son entraîneur Roberto Mancini qui lui reproche d'avoir refusé d'entrer en jeu lors d'une rencontre de Ligue des champions,

est en revanche absent. Après avoir débuté par une victoire (4-1) contre le Chili, l'Argentine s'était inclinée (1-0) contre le Venezuela dans les qualifications de la zone Amisud pour Brésil 2014.

La sélection :

Gardiens : Sergio Romero (Sampdoria/ITA), Mariano Andujar (Catane/ITA)

Défenseurs : Martin Demichelis (Malaga/ESP), Nicolas Burdisso (AS Rome/ITA), Federico Fernandez (Naples/ITA), Luciano Monzon (Nice/FRA), Pablo Zabaleta (Manchester City/ENG), Marcos Rojo (Spartak Moscou/RUS)

Milieu : Javier Mascherano (FC Barcelone/ESP), Ever Banega (Valence/ESP), Fernando Gago (AS Rome/ITA), Javier Pastore (Paris SG/FRA), Nicolas Gaitan (Benfica/POR), José Sosa (Metalist Kharkiv/UKR), Pablo Guinazu (Internacional/BRA)

Attaquants : Lionel Messi (FC Barcelone/ESP), Angel Di Maria (Real Madrid/ESP), Gonzalo Higuain (Real Madrid/ESP), Ezequiel Lavezzi (Naples/ITA), German Denis (Atalanta/ITA), Sergio Agüero (Manchester City/ENG)

BORDEAUX

Chalmé de retour

Pour le déplacement à Ajaccio, le latéral droit Matthieu Chalmé, qui s'est récemment plaint de son manque de temps de jeu et soupçonnait son entraîneur, Francis Gillot, de ne plus compter sur lui, fait son retour dans le groupe. Il bénéficie de la suspension du défenseur central Mickaël Ciani qui devrait céder sa place dans le onze de départ à Ludovic Sané, Chalmé prenant le couloir droit. Les Girondins ont à déplorer de nombreux blessés puisqu'Abdou Traoré (malade), Florian Marange (pubalgie), Jussieu (aponévrose), Henrique et André Poko (cuisse) sont indisponibles.

PSG

Udine dément pour Benatia

Le club italien n'a pas d'accord avec le Paris-SG pour le transfert du défenseur marocain en janvier prochain, assure son patron sportif.

Le directeur sportif de l'Udinese dément tout accord de principe entre son club et le Paris-SG pour le transfert du défenseur central international marocain Medhi Benatia lors du mercato hivernal. Le site italien Spormediaset avait fait état d'un tel accord, jeudi. «Je démens tout accord entre l'Udinese et le PSG, nous assure Fabrizio Larini. Le PSG avait démontré de l'intérêt pour Benatia en août dernier, mais nous avons gentiment dit non. Et il ne partira pas en janvier.» L'ancien Marseillais, également passé par Tours, Rolement et Clermont, devrait en revanche avoir un bon de sortie l'été prochain. Sollicité par L'Equipe, il n'a pas souhaité s'exprimer. Benatia, 24 ans, a récemment été observé par Manchester United, entre autres grosses écuries européennes. Selon nos informations, les pistes menant au Milan et à l'Inter seraient à suivre de près.

BENFICA LISBONNE

Gaitan rempile jusqu'en 2016

Le milieu de terrain international argentin du Benfica Lisbonne, Nicolas Gaitan, a prolongé d'un an son contrat avec la formation lisboète, soit jusqu'en 2016, a annoncé le club portugais de première division de football. "J'espère aller au bout de mon contrat. C'est un club dans lequel je me sens bien", a déclaré Nicolas Gaitan, 23 ans. Lié initialement au Benfica jusqu'en 2015, le contrat de l'international argentin reste assorti d'une clause de libération de 45 millions d'euros, a indiqué la formation portugaise. Courtisé par de prestigieux clubs européens, Gaitan, qui avait rejoint le Benfica au début de la saison dernière en provenance de Boca Juniors, est devenu l'un des joueurs clés de l'entraîneur Jorge Jesus.

Cuisine

Osbane douara
(tripes farcies)

Ingrédients :

1,5 kg de tripes préalablement nettoyées
500 g de poumons de mouton +
boyaux (ou si vous n'aimez pas,
mettez du foie)

2 gros oignons
1 tête d'ail
1 bouquet de coriandre et de menthe
100 g de pois-chiches
1 poignée de riz
2 tomates fraîches
1 c. à soupe de concentré de tomates
2 c. à soupe d'huile
Sel, poivre, cumin

Préparation :

Nettoyer préalablement les tripes et
les découper en grands morceaux de
façon à pouvoir les farcir.

Farce :

Découper les poumons et les boyaux
en petits morceaux, hachez l'oignon,
la coriandre, la menthe et une
bonne partie de l'ail. Dans un saladier,
mélanger les morceaux de foie,
l'oignon, la menthe, la coriandre et
l'ail, ajouter le riz, les pois-chiches,
du sel, du poivre et du cumin. Bien
mélanger. Prendre les gros morceaux
de panse et les farcir avec le mélange
ci-dessus. Assembler les côtés et
coudre avec du fil de cuisine.
Réserver. Dans une cocotte, mettre
l'huile à chauffer puis y faire revenir
1 oignon, 2 gousses d'ail, les
tomates concassées et le concentré
de tomate. Saler, poivrer et ajouter
du cumin. Mouiller avec environ 50
cl d'eau puis ajouter les panses farcies.

Jus de citron au
yaourt

Ingrédients :

2 citrons jaunes
1 yaourt vanille
Le sucre selon le mélange

Préparation :

Laver bien les citrons. Les mettre au
congélateur jusqu'à ce qu'ils soient
pris en glace.

Couper les citrons en morceaux et
retirer les pépins.

Mettre les morceaux de citron dans
un mixeur, ajouter 1 verre d'eau et
mixer l'ensemble, filtrer la préparation
au chinois.

Remettre le jus de citron dans le
mixeur, ajouter le yaourt, le sucre et
l'eau selon le mélange et mixer le
tout.

Mettre le jus dans un grand verre et
réserver au frais jusqu'au moment de
servir.

LOOK

L'indispensable chemise blanche

*Indispensable accessoire
de mode, la chemise
blanche est le passeport
pour une élégance en
toute simplicité. Vous la
voyez partout : sous les
tailleurs chics, sur les
jeans décontractés ou en
duo avec les jupes.*

La chemise blanche
indémoudable

Parce qu'elle se décline à l'infini : en
popeline légèrement cintrée, en oxford avec
une coupe plus masculine, en voile de coton
avec des broderies blanches et des manches
3/4, en lin avec une forme tunique et un col
grand-père... tout en gardant toujours un
cachet unique, mariant pureté, sobriété et
élégance.

Elle va avec tout

Les manches retroussées avec un jean et
une paire de ballerine pour un style décon-

tracté et ultra féminin ; avec un grand pantalon
en gabardine noire et des chaussures à
talons. Sur une jupe tulipe souple, avec un
petit cardigan de couleur vive pour une allure
simple et élégante.

Parfaite dans toutes
les situations

Vous devez aller à une réunion (de travail,
de parents d'élèves, de copropriété, etc.) et
vous ne connaissez pas encore vos interlocu-
teurs : la chemise blanche est votre drapeau
blanc. Discretion et sobriété sont de
mise.

Vous êtes
invitée à un mariage...

Vous hésitez depuis plusieurs heures
devant votre armoire : simplifiez-vous la vie
et enfiler une chemise blanche. Rien n'est
plus seyant surtout avec un beau collier et
un joli sourire.

Un blanc éclatant : un style
impeccable

Pour que le charme de la chemise blanche
agisse toujours, il faut vous assurer que sa
blancheur lumineuse perdure.



LES ABATS

Quelques conseils de préparation

Gras-double :

Lavez à l'eau votre gras-double. Nettoyez
le feuillet. Ensuite grattez la partie noire du
gras double au couteau et délicatement rincez
à l'eau chaude. Laissez égoutter. Puis détachez
les boyaux et les ouvrir au couteau.
Grattez-les également et lavez-les à l'eau
froide.

Cervelle :

Commencez par faire dégorger la cervelle
durant 10 minutes dans de l'eau salée et vinaigrée.
Ensuite, retirez la fine membrane qui la
recouvre ainsi que les vaisseaux sanguins.
Changez l'eau jusqu'à ce qu'elle ne soit plus
colorée. Égoutter et faire bouillir.

Cœur :

Coupez-le en deux et retirez les caillots
de sang. Lavez-le et gardez-le entier s'il est
destiné à être rôti ou à être farci. Découpez-le
en tranches s'il doit être grillé ou frit.

Tête et pieds de mouton :

Avec une petite hache, coupez la calotte
de la tête et en extraire la cervelle. Puis,

posez la tête et les pieds de mouton sur feu
de bois ou de gaz pour éliminer le duvet.
Pendant l'opération, n'oubliez pas de gratter
souvent pour faciliter la chute des poils en
faisant néanmoins attention de ne pas déchirer
ou brûler la peau. Sous la chaleur, les
sabots se soulèveront facilement ; ils seront
enlevés à l'aide d'un couteau. Ensuite, lavez
les abats dans de l'eau froide et savonneuse.
Mettez les morceaux à cuire dans une marmite
remplie d'eau froide avec du sel, du thym,
du laurier, de l'ail, des grains de poivre noir,
3 piments de Cayenne ou un piment sec
mais fort. Laissez cuire 3 heures. Filtrez le
bouillon et désossez la viande tant qu'elle est
chaude.

Rognons :

Coupez en deux et enlevez la fine pellicule
de la graisse qui les recouvre.

Foie :

Enlevez le fiel. Lavez, égouttez. Selon
votre mode de cuisson, il peut être soit entier
ou découpé en morceaux.



Trucs et astuces

Cuisson des petits-pois



Pour rendre les petits-pois plus
savoureux, faites-les cuire en les
assaisonnant avec autant de sucre
que de sel. Vous obtiendrez un plat
savoureux.

Crème fouettée



Ajoutez un peu de miel à votre
crème fouettée au lieu du sucre.
Ceci ajoutera une saveur distin-
guée et subtile à vos desserts en
plus de permettre à votre crème
fouettée de rester ferme plus long-
temps.

Pour une pâte à tarte
réussie

L'eau que vous incorporez à la pâte
doit être absolument glacée. Si
vous désirez que votre pâte soit
plus croustillante

Parfum des fruits
congelés

Un fruit congelé perd souvent une
partie de son arôme ; pour le relever,
ajoutez à votre récolte
quelques cuillerées d'eau de fleur
d'oranger.

GOLEM GRAD, EN MACÉDOINE

L'île déserte aux milliers de serpents et de tortues

Golem Grad signifie «grande ville» en macédonien. Pour une raison dont les siècles ont effacé la trace, c'est le nom donné à l'unique et minuscule île de 600 mètres de long sur 300 de large plantée au beau milieu du lac Prespa, à la frontière de la Macédoine, de la Grèce et de l'Albanie.

Golem Grad est ce qu'il est convenu d'appeler une île déserte, ce qui est vrai au plan de la population humaine : personne n'y habite. En revanche, elle est extrêmement peuplée si l'on prend le temps de compter les reptiles, occupation qui amène régulièrement Xavier Bonnet et quelques-uns de ses collègues à quitter leur laboratoire CNRS du Centre d'études biologiques de Chizé, dans le paisible écosystème charentais, pour rejoindre, à Golem Grad, des confrères serbes et macédoniens. Vingt mille serpents et tortues de terre vivent sur cet îlot solitaire de 18 hectares : la densité est un record mondial. Un phénomène faunistique d'un attrait irrésistible pour un biologiste comme Xavier Bonnet, 48 ans, herpétologue, c'est-à-dire spécialiste des reptiles. En juin, il a débarqué à Golem Grad pour y passer une semaine, comme il le fait deux ou trois fois par an depuis quelques années, à la tête d'une équipe de sept chercheurs français, serbes et macédoniens. *Libération* les a accompagnés, plantant sa tente avec eux afin d'en savoir plus sur la vie curieuse des bêtes de Golem Grad et de ceux qui les observent.

De très rares morsures

Pour atteindre l'île, perdue dans des montagnes d'une grande beauté, il faut faire des heures de voiture sur une route, puis une piste sinueuse, gagner Konjsko, sur le lac Prespa et, enfin, traverser 2 km en barque. «*Ici, les serpents se ramassent au kilo*», avait prévenu Xavier Bonnet. Une matinée à fouiner dans les sous-bois suffira pour en raffler trois kilos. Ils sont partout : dans les eaux cristallines du lac, où les couleuvres pêchent de petits poissons, leur mets favori. Dans les arbres, où ces animaux à sang froid aiment à se prélasser au soleil. Sous les pierres, dans l'herbe, et parfois même, non loin de votre assiette. Surprenant, voire effrayant, leur voisinage devient moins incommodant à mesure que les jours défilent. On veillera seulement à les tenir à l'écart du sac de couchage. Pour le reste, l'affaire était entendue avant le départ : qui redoute le sifflement des couleuvres tesselées et des vipères ammodytes — les deux espèces présentes sur l'île — doit se tenir à l'écart de Golem Grad.

Xavier Bonnet, lui, les adore. Depuis vingt ans, il sillonne le monde, de la Nouvelle-Calédonie au Togo, pour étudier ses bêtes favorites, parfois redoutables. Mais les risques sont mineurs, nous assure-t-on : les couleuvres tesselées ne sont pas venimeuses et les vipères ammodytes «*mordent rarement*», explique Xavier Bonnet. *Ces animaux sont très craintifs, pas le genre à vous sauter aux chevilles*. Pour lui, l'écosystème de l'île est un véritable rêve d'herpétologue, «*un lieu exceptionnel, si merveilleusement favorable aux reptiles*». Et cela, pour une raison majeure : l'absence de l'homme. Certes, l'île a été peuplée dans des temps anciens. Témoin, les ruines d'un réservoir romain du IV^e siècle, des vestiges de basiliques du Ve et des traces de quatre églises du XIV^e siècle. Mais l'homme a quitté l'île depuis des siècles, entraînant la disparition de tous les animaux qui lui sont inféodés (chats, rats, chèvres...) et qui dévastent, classiquement, les nichées d'œufs dans toutes les îles du monde, modifiant les équilibres écologiques.

Pâté de thon et piments verts

«*Dans ce lieu, hormis quelques rapaces*, explique Xavier Bonnet, *les serpents ne subissent presque aucune prédation*.» Il a commencé à travailler ici en 2007 après que Bogoljub Sterijovski, herpétologue macédonien, lui a parlé de cette île mystérieuse, lors d'un congrès scientifique au Portugal. Depuis, les «*terrains*» se sont succédé dans ce laboratoire à ciel ouvert, avec l'objectif de comprendre l'évolution de ces populations de reptiles en l'absence de prédateurs, travaux qui ont fait l'objet d'un petit film du CNRS, Golem Grad, l'île aux reptiles. Un des mystères de cette évolution tient à l'existence sur l'île de types nouveaux de couleuvres tesselées, sans les motifs typiques «*à carreaux*», et arborant des couleurs inconnues ailleurs.

Au boulot, donc, après une toilette à l'eau du lac, et un petit-déjeuner de pâté de thon serbe assaisonné de piments verts crus. Des heures et des jours durant, les scientifiques passent l'île au peigne fin pour capturer et marquer un maximum d'animaux. Certains avec plus de succès d'autres : alors qu'on soulève chaque pierre susceptible d'abriter une de ces foudroyantes vipères prêtes à détalier, Xavier Bonnet, lui, gambade en short à fleurs. «*Attraper des serpents, c'est pas plus compliqué que ramasser des escargots*», déclare-t-il en tenant entre les phalanges une vipère ammodyte déchaînée. Il la palpe, identifie son dernier repas : «*Un petit lézard. C'est la nourriture principale des vipères adultes. Plus jeunes, elles mangent des iules, des sortes de mille-pattes*.» Le chercheur manipule des animaux depuis l'adolescence. Des serpents. Et des bêtes plus dociles, tel ce wallaby qu'il garde à son domicile des Deux-Sèvres, confié pour quelques mois, explique-t-il, par la ménagerie du Jardin des plantes à Paris. Ou des tortues d'Hermann.

Cette espèce terrestre est l'autre curiosité de l'île. Plus discrètes que les serpents mais néanmoins fort abondantes, elles passent le plus clair de leur temps à brouter. Ljiljana Tomovic, professeure à l'université de Belgrade, leur a découvert, au fil de ses missions à Golem Grad, une particularité qui, si elle n'est pas inconnue dans le monde animal, demeure toujours une interrogation pour les scientifiques : l'homosexualité. «*Les tortues de Golem Grad sont, à ce jour, les seules sur la planète que l'on ait identifiées s'adonnant à de telles pratiques sexuelles*, explique-t-elle. *Une des raisons principales de nos études ici est de savoir pourquoi ces bêtes, hétérosexuelles à la naissance, changent de comportement par la suite*.» L'équipe avance une hypothèse : le relief singulier de l'île.

Balises GPS sur les tortues

Golem Grad est un énorme caillou dont les extrémités sont marquées par d'abruptes falaises. Sur cette masse rocheuse, l'érosion a formé un plateau relativement plat qui ne communique avec les plages découpées de l'île que par de sinueux et étroits sentiers. A l'époque du rut, les mâles s'aventurent partout à la recherche de femelles, y compris dans ces passes menant au plateau. Une fois là-haut, ils sont incapables de trouver le chemin du retour et se retrouvent entre eux, en chaleur, et passent à l'acte.

«*Ce scénario nous semble solide*, estime Xavier Bonnet, *mais nous devons procéder à des explorations*



complémentaires pour le confirmer. Nous sommes d'ores et déjà certains que les tortues qui développent des comportements homosexuels ne redeviennent pas toujours hétérosexuelles dans un environnement peuplé de femelles. Il y a quelques mois, nous avons posé des balises GPS sur des tortues homosexuelles du plateau et sur des tortues hétérosexuelles de la plage. Nous les avons ensuite relâchées en échangeant leurs positions. Résultat : chacune a rejoint au bout de quelques jours son milieu d'origine et ses pratiques !», s'exclame le chercheur qui ne se lasse pas d'explorer la faune de cette île. Un travail de patience. Chaque animal capturé est marqué, au fer pour les serpents, par une entaille sur la carapace pour les tortues, puis mesuré et pesé avant d'être relâché. «*Ainsi, nous avons d'une année sur l'autre une vision du rythme de croissance des deux espèces*», explique Catherine-Louise Michel, spécialiste des effets de l'environnement sur la reproduction qui effectue sa seconde expédition.

Les chercheurs disposent d'une sorte de carte d'identité biologique de centaines d'individus - serpents et tortues. Mais l'étude de l'écosystème «*nécessite encore des années de travail*, relève la jeune chercheuse. *Le problème, c'est que nous n'en aurons probablement pas le temps : Golem Grad est à la merci d'une invasion touristique qui arrivera tôt ou tard*. Le contexte géopolitique a longtemps nui au tourisme dans la région. Mais, maintenant, la Macédoine entend développer son attractivité estivale. «*On va au-devant de sérieux soucis*, estime Xavier Bonnet. *Mais notre travail, qui met en évidence le caractère exceptionnel de l'île au plan écologique, devrait plaider pour un renforcement de la protection du site qui fait déjà partie du parc national de Galitchitsa*.»

Pour l'heure, les touristes débarquent au compte-gouttes à Golem Grad, intrigués par les ruines antiques ou attirés par une balade sur un sentier tout récemment tracé. Mais la notoriété de l'île va crescendo. Déjà, des surnoms frissonnants de mystère, tels que «*l'île aux serpents*», se répandent via Internet dans toute l'ex-Yougoslavie et bien au-delà. Dès lors, on imagine sans peine que des voyageurs, vantant les beautés du lac Prespa, puissent attirer, si rien ne s'y oppose, pêcheurs, baigneurs, amateurs de jet-ski et campeurs susceptibles d'allumer incidemment un feu ravageur pour la faune fragile de Golem Grad. Bogoljub Sterijovski, chercheur macédonien membre de l'équipe, révèle que la bourgade de Konjsko était un des lieux de villégiature préférés de Tito. A l'époque de la Grande Yougoslavie, la nomenclature s'y rendait pour se baigner et admirer les dernières colonies de pélicans dalmates d'Europe. Il raconte aussi qu'à la fin des années 70, son grand-père était payé par le gouvernement pour tuer les serpents de Golem, afin d'ouvrir l'île au tourisme. Aujourd'hui, son scientifique de petit-fils consacre sa vie à leur protection. Les reptiles sont, pour quelque temps encore, peut-être, les meilleurs gardiens du monde sauvage de Golem Grad.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PREMIER FILM

Date : 1889 Lieu : Paris

L'histoire du cinéma, ou si vous préférez du film, a commencé grâce à deux inventeurs qui ont inventé dans un premier temps le kinétoscope et cinématographe. La projection publique du premier film a eu lieu en 1895 par les frères Lumière, mais comme vous le savez, les premiers films visionnés étaient en noir et blanc en plus d'être muets. Au début, les films étaient basés que sur des faits vécus, mais dès 1902, les cinéastes ont commencé à inventer des histoires afin de les reproduire en film. Le premier film parlant intitulé "Le chanteur Jazz" a été projeté en 1927 et celui en couleur juste avant la Seconde Guerre mondiale.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h46
Dohr	12h31
Asr	15h26
Maghreb	17h49
Icha	19h12

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

LAGHOUAT

Un réseau de contrebandiers de pièces détachées démantelé

Un réseau de contrebandiers de pièces détachées automobile a été neutralisé récemment par les éléments de la Sûreté de wilaya de Laghouat.



Agissant sur des renseignements faisant état d'un convoi de véhicules bourrés de pièces détachées traversant la wilaya, un barrage de police, en faction dans la daïra de Brida, a pu intercepter ces véhicules, au nombre de 2. Le premier véhicule transportait 3 individus originaires de la wilaya de M'Sila, tandis que le second avait à son bord un jeune de 26 ans. Après avoir passé les deux

véhicules suspects au peigne fin, un important lot de pièces de rechange pour véhicules, destiné à la contrebande, a été découvert. Présentés devant le parquet, les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

A. B.

SKIKDA

Arrestation de 7 personnes recherchées

Dans leur lutte contre toutes les formes de criminalité, les éléments de la Sûreté de wilaya de Skikda ont procédé à l'arrestation, en une nuit, de 7 individus, faisant l'objet de recherches par les différents services de sécurité pour différents délits. Cette opération, menée le 31 octobre passé dans plusieurs quartiers populaires de la wilaya, a également permis l'identification de plusieurs moyens de locomotion également recherchés.



A. B.

CHLEF

Un Africain impliqué dans un cambriolage

Un ressortissant africain, a été arrêté par les éléments de la Sûreté de wilaya de Chlef pour vol. le dénommé N. A., âgé de 31 ans, est impliqué dans une affaire de vol de vêtements, d'un magasin situé au centre-ville de Chlef ! C'est

suite à une plainte déposée par le propriétaire dudit commerce que le mis en cause a été interpellé. Présenté devant le Parquet, le mis en cause a été placé en détention provisoire.

A. B.

TÉBESSA

3.000 l de carburant récupérés aux frontières

Plus de 3.000 litres de carburants, destinés à la contrebande, ont été récemment saisis par les forces de Police de la wilaya de Tébessa. Effectuant une patrouille dans la localité de Bir El Ater, l'attention des éléments de la Police judiciaire a été attirée par la présence de suspects près d'une station d'essence. Ces derniers ont à la vue des policiers pris la

fuite à bord de véhicules utilitaires. Cela n'a pas empêché les policiers d'arrêter les 2 mis en cause. Il s'agit de B.M. et de D. A., âgés respectivement âgés de 38 ans et de 22 ans. Présentés devant le Parquet, les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

A. B.

MILA

35.000 euros saisis

Une somme de 35.000 euros, soit près de 500 millions de centimes, a été récemment saisie par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mila. C'est au cours d'une opération de contrôle routinier sur la RN 5 et l'axe de l'autoroute Est-Ouest que cette somme considérable a été récupérée au niveau de la zone commerciale de Tadjnant. Le mis en cause, était en possession de cet argent sans justificatif. Commerçant de son état, il se dirigeait de la wilaya de Sétif vers la région de Chelghoum Laid au moment où il a été interpellé par les gendarmes de Tadjnant. Notons que la somme d'argent a été remise aux services des Douanes de Constantine.

A. B.

BOUMERDÈS

Un repenté assassiné à Zemmouri

Un repenté répondant au nom de Rabah. G, âgé de 28 ans a été assassiné, dans la nuit de mercredi dernier, par un groupe armé dans la localité de Hadj Ahmed, située sur la RN 24, dans la commune de Zemmouri à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. La victime qui s'apprêtait à rejoindre son domicile familial a été surprise par ce groupe qui tiré à bout portant sur lui en l'atteignant de plusieurs balles dans son corps. Selon nos sources, le terroriste repenté a été tué par ses anciens compagnons qui vengeaient vraisemblablement son acte de reddition pour bénéficier des dispositifs de la loi sur la

réconciliation nationale. Sa dépouille a été acheminée vers la morgue de l'hôpital de Bordj Ménaïel. Notons que cet ex-terroriste s'était rendu aux services de sécurité depuis près de deux ans.

Rappelons que plusieurs autres ex-terroristes ont déjà été tués par leurs anciens compagnons à travers plusieurs localités de la wilaya. Au mois de septembre dernier, un ancien terroriste a été assassiné au village Ain Al Hamra dans la localité de Bordj Ménaïel. Quelques mois auparavant, un autre ex-terroriste a été tué aux environs de Zemmouri et deux autres ont connu le même sort dans la commune de Baghlia à l'extrême est de Boumerdès.

T. O.

ALGER

54 réseaux de trafic de drogue neutralisés

Plus de 54 réseaux de trafic de drogue ont été démantelés par les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger. Ces opérations ont permis l'interpellation de 95 mis en cause, dont 92 présumés, qui ont été placés sous mandat de dépôt.



évoqué la lutte contre la violence et la criminalité, notamment celle dans les milieux urbains, faisant état de 64 descentes effectuées à travers la capitale, et ayant permis l'interpellation et le contrôle de 12.380 personnes.

Le démantèlement de ces réseaux a également permis de saisir 8,788 kilogrammes de résine de cannabis ainsi que 2.083 comprimés de psychotropes. Le bilan, rendu public récemment par la Sûreté de wilaya d'Alger, a, par ailleurs,

Selon ledit document, 11 parmi ces personnes ont fait l'objet de poursuites judiciaires pour différents délits, 6 pour détention de stupéfiants, 4 pour port d'arme prohibée et un individu recherché pour meurtre. Sur un autre plan, 10.222 véhicules ont été contrôlés lors de ces opérations.

A. B.

BISKRA

Les corps de 2 enfants repêchés à Ouled Djellal

Les corps sans vie de deux enfants âgés de 11 ans ont été repêchés, mardi soir, dans les eaux de oued Difel, non loin de la ville de Ouled Djellal, à 98 km de Biskra, a-t-on appris de la Protection civile. Un de ces enfants a été repêché par les plongeurs de la Protection civile tandis

que le second l'a été par des citoyens, a précisé la même source, indiquant que les deux dépouilles ont été déposées à la morgue de l'hôpital Achour-Ziane de Ouled Djellal. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de cette tragédie.

A. B.